



Canadian
Race Relations
Foundation

Fondation
canadienne des
relations raciales



Établir des ponts
entre tous les

Rapport annuel 2013-2014

Rapport annuel 2013-2014

Fondation canadienne des relations raciales

6 Garamond Court, bureau 225 | Toronto, ON M3C 1Z5

Tél. : 416 441-1900 | 1 888 240-4936

Télec. : 416 441-2752 | 1 888 399-0333

info@crrf-fcrr.ca | www.crrf-fcrr.ca



**Canadian
Race Relations
Foundation**

**Fondation
canadienne des
relations raciales**

Rapport annuel 2013-2014

RAPPORT DE LA DIRECTION	7
UN PORTE-PAROLE NATIONAL	19
INFORMATION ET ÉDUCATION	27
PROJETS SPÉCIAUX	35
ÉTATS FINANCIERS	45
RAPPORT DE GESTION FINANCIÈRE DE 2013-2014	46
RESPONSABILITE DE LA DIRECTION	
EN MATIDRE D'ETATS FINANCIERS	53
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	54
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	56
ÉTAT DES RÉSULTATS	57
ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION	58
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	59
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	60
NOTES CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS	61



Mise en œuvre, d'un océan à l'autre, de l'initiative Le Canada interconfessionnel et le sentiment l'appartenance

Page 40

25^e anniversaire de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais

De concert avec l'association nationale des Canadiens japonais, la FCRR a commémoré l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais signée il y a 25 ans entre le gouvernement du Canada et la communauté canadienne d'origine japonaise

Page 36



Jayashree Thatte Bhat, de Calgary (Alberta), nommée au Conseil d'administration de la FCRR

Avril 2013



L'école secondaire Hillcrest, d'Ottawa, remporte le concours national vidéo pour les jeunes

Juin 2013



Célébration du 25^e anniversaire de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais au Japanese Canadian

Sept. 2013





Dialogues

« Depuis la publication de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ce sont deux générations d'enfants qui sont arrivés à l'âge adulte »
– Toni Silberman

Page 21



Distinction « Œuvre de toute une vie » et Prix de champions communautaires

« Art Miki et les autres personnes à l'honneur nous inspirent par leur exemple et font avancer notre travail »
– Albert C. Lo

Page 38

Table ronde :
Les intérêts concurrents d'un Canada multiculturel

Établir des ponts au Canada : dîner de remise de prix et conférence



Christine Douglass-Williams anime la table ronde organisée à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme

Déc. 2013



La FCRR lance son plan stratégique, les dernières mises à jour de son site Web et de sa bibliothèque numérique, et son nouveau logo

Févr. 2014



Arthur K. Miki, CM, OM, reçoit la distinction « Œuvre de toute une vie » de la FCRR

Mars 2014



Historique



Les jardins Butchart, île de Vancouver (Colombie-Britannique)

De 1942 à 1949, quelque 23 000 Canadiens japonais, déclarés « sujets d'un pays ennemi » ont été forcés de quitter leur résidence, dépossédés de leurs biens, puis envoyés dans des camps d'internement situés dans différentes régions du Canada où ils ont été détenus.

En septembre 1988, après de longues négociations entreprises par l'association nationale des Canadiens japonais (NAJC), le gouvernement du Canada a présenté des excuses au nom de tous les Canadiens aux familles victimes de cette grave injustice. L'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais qui a été négociée comprenait le versement d'indemnités aux victimes de la politique raciste de l'époque.

La NAJC a aussi négocié la création d'un fonds de dotation unique de 24 millions de dollars, dont la moitié devait être versée par le gouvernement fédéral au nom de la collectivité canadienne japonaise, pour mettre sur pied la FCRR canadienne des relations raciales (FCRR).



Canadian
Race Relations
Foundation

Fondation
canadienne des
relations raciales

Rapport de la direction

La Loi sur la FCRR canadienne des relations raciales a été adoptée en 1900 pour la Chambre des Communes et est entrée en vigueur en 1996 de « (...) faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada (...) »

<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-21.8/>



« Les réalisations de la FCRR sont le reflet de son professionnalisme, de sa résilience et de sa portée »

À partir du haut à gauche : Albert Lo, président de la FCRR; drapeau flottant à l'arrière du Wenonah II, bateau de croisière du Muskoka (Ontario).
Pont près du mont Rundle, Parc national du Canada Banff (Alberta)

Message du président

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) pour l'exercice 2013-2014.

Au cours de cet exercice, la FCRR a franchi une nouvelle étape importante avec la réussite de son initiative triennale Le Canada interconfessionnel et le sentiment d'appartenance : un projet d'éducation et d'engagement civiques, commencé en 2011 avec le soutien financier de Citoyenneté et Immigration Canada.

Les remarquables accomplissements réalisés dans le cadre de cette initiative sont décrits en détail dans ce rapport. Je ne saurais trop souligner, toutefois, l'importance qu'elle a eue dans l'avancement du travail de la FCRR, notamment pour améliorer la compréhension de questions d'ordre ethnoreligieux qui se posent au sein des diasporas et de leurs liens avec le multiculturalisme, les valeurs canadiennes, les droits et intérêts concurrents, l'appartenance et l'identité.

Par ailleurs, cette année marquait le 25^e anniversaire de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, document fondateur établissant un précédent en ce sens qu'on y reconnaissait les injustices infligées aux Canadiens d'origine japonaise durant la Seconde Guerre mondiale et après celle-ci, et qui a abouti à la création de notre organisation et société d'État qu'est la FCRR.

Le processus de réparation qui a abouti à cette Entente a mobilisé des communautés et des particuliers, les amenant à s'engager et à engager les gouvernements futurs à éliminer toute forme de racisme, de discrimination raciale et ethnique et de haine au Canada, comme impératif d'harmonie sociale.

Nous avons été heureux de nous joindre à l'association nationale de Canadiens japonais (NAJC) à Toronto le 21 septembre pour commémorer la signature de cette Entente entre le gouvernement du Canada et la NAJC il y a 25 ans.

Au nombre des initiatives et accomplissements remarquables présentés dans ce rapport, j'aimerais souligner un événement phare de deux jours qui s'est déroulé les 2 et 3 mars 2014. Organisé sur le thème « Jeter des ponts au Canada », cet événement débutait par le dîner de remise de la distinction « Œuvre de toute une vie » et des prix spéciaux de champions communautaires de la FCRR.

Ce fut un véritable honneur que de présenter la distinction « Œuvre de toute une vie » à Arthur K. Miki, personnalité des plus méritantes et signataire de l'Entente mentionnée ci-dessus alors qu'il était président de la NAJC. Arthur a non seulement joué un rôle central dans les démarches ardues qui aboutirent à la conclusion de cet accord sans précédent, mais il a continué à œuvrer sans relâche pour un Canada plus harmonieux par le biais du service communautaire, du discours civil, de l'éducation et d'autres moyens pratiques servant tous les Canadiens.

C'est par une conférence d'une journée entière sur l'état du multiculturalisme que s'est poursuivi l'événement phare de mars qui s'est tenu dans le Grand Vancouver, reconnu pour sa diversité ethnoculturelle. Il était gratifiant d'y voir représentés les divers segments de la société, qui se sont

10 | Rapport de la direction

rassemblés pour un discours civil afin d'examiner les succès du multiculturalisme et d'étudier de nouveaux moyens de résoudre les problèmes de l'incitation à la haine masquée, des conflits importés et d'autres enjeux émergents.

Il était aussi très encourageant de constater qu'il existait un consensus très net, parmi les délégués présents à la conférence, quant à l'importance du rôle joué par la FCRR dans la promotion d'un dialogue et d'une coopération honnête et stratégique visant à renforcer l'harmonie interraciale au Canada.

L'année a par ailleurs été marquée par divers changements au niveau de la composition de notre Conseil d'administration (CA). C'est ainsi qu'en avril 2013, nous y avons accueilli Jayahsree Thatte Bhat, de Calgary (Alberta), nouvellement nommée à ce poste. Nous avons également été heureux d'apprendre, en juin 2013, la reconduction du mandat de Kenny Blacksmith en tant qu'administrateur. M. Blacksmith a toutefois dû, pour des raisons personnelles, donner sa démission peu avant la fin du présent exercice. Nous l'avons vu partir à regret et nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses activités futures.

Le Comité des placements a eu le plaisir d'accueillir dans ses rangs Martin Grzadka à titre de membre externe. L'enrôlement de M. Grzadka par notre CA est le résultat des efforts constants de toute l'équipe et de l'aide de nos partenaires et des parties intéressées. Ses connaissances et sa spécialisation dans le domaine des placements devraient s'avérer utiles au travail de la FCRR.

Fin mai 2013, Rubin Friedman a démissionné de son poste d'administrateur principal pour des raisons de santé. La FCRR lui doit une grande reconnaissance pour les compétences expertes, les bons conseils et le dévouement dont il a su faire preuve pour assumer ce rôle. Depuis sa démission, c'est Toni Silberman, présidente du Comité des ressources humaines, qui a apporté sa supervision et une assistance critique sur le terrain. M. Friedman a continué, en coopération avec le Comité directeur du CA, à s'acquitter des responsabilités de surveillance des besoins opérationnels de l'organisation, de même que de porte-parole attitré.

En ce qui concerne l'équipe du personnel, cela a été une chance pour la FCRR d'y accueillir Cheryl May, conseillère stratégique principale. Cheryl apporte un soutien extraordinaire au CA et au personnel concernant des questions émergentes, l'évaluation et la planification stratégiques, les effets de celle-ci et l'innovation en la matière.

Avec son aide, la petite équipe dévouée du personnel et des bénévoles de la FCRR est parvenue à relever nombre des défis qui se posaient, notamment l'absence d'une direction générale. Leurs réalisations à tous sont le reflet du professionnalisme, de la résilience et de la portée de la FCRR, de même que de l'importance de sa mission pour tous les Canadiens.

Je suis fier de tous les individus extraordinaires qui forment la FCRR. Je les félicite pour leur détermination et leur dévouement à concrétiser sa vision et à accomplir sa mission. Je remercie également nos partenaires, les parties intéressées et toutes les personnes qui nous épaulent, pour leur assistance et leur remarquable soutien.

Ensemble, nous pouvons nous réjouir à la perspective de nouveaux progrès dans les années à venir.

Albert C. Lo
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Albert C. Lo', written over a horizontal line.

Message de l'administrateur principal et de la présidente du comité des ressources humaines

L'exercice 2013-2014, objet du présent rapport, a été marqué autant par la commémoration que par des réalisations notables, autant par des avancées en matière de programmation et de recours à la technologie que par des défis de taille en matière de ressources humaines.

Comme on le souligne ailleurs dans ce rapport, cette année aura été celle de nombreux succès et occasions de réjouissances, mais aussi une période de grande tristesse, causée par le décès d'une collègue et amie chère, Anne Marrian, directrice des programmes – Soutien aux collectivités et diffusion des ressources. Son dévouement et sa passion pour mettre en place une bibliothèque et un Centre d'information novateurs ont permis à la FCRR d'occuper un rôle de premier plan par les ressources canadiennes interactives qu'elle met à la disposition du public dans les domaines du multiculturalisme et des relations raciales. Nous sommes déterminés à honorer son travail et à le perpétuer.

Tout au long de l'année, l'équipe de direction et les membres du Conseil d'administration ont rencontré des particuliers et des représentants de divers organismes en vue de développer des alliances stratégiques, de consolider les possibilités de coopération et d'identifier les occasions possibles de développer une nouvelle programmation.

Le Canada interconfessionnel et le sentiment d'appartenance : un projet de promotion de l'éducation et de l'engagement civiques

Au cours de cette dernière année de l'initiative financée par CIC, on a encouragé les jeunes et les membres des communautés de la diaspora à se mobiliser et à participer davantage aux affaires civiques de ce grand ensemble que constitue le Canada.



« Commémoration, réalisations notables et avancées en matière de programmation et de recours à la technologie »

Le concours national vidéo « Qui suis-je? Je suis canadien » qui s'inscrivait dans l'initiative a eu une grande portée chez les jeunes et a abouti à la soumission de vidéos de 18 écoles secondaires du Canada. La FCRR a eu le grand plaisir de célébrer les résultats de ce concours à Ottawa avec les élèves ayant produit la vidéo gagnante et les quatre autres vidéos retenues. La sélection de ces dernières a valu à leurs auteurs de recevoir un certificat, tandis que les auteurs des deux premières vidéos lauréates les meilleures ont eu le plaisir de voir leur production respective convertie en annonces d'intérêt public diffusées dans tout le pays. Ces vidéos de 30 secondes chacune sont affichées sur le site de la FCRR et peuvent être visionnées à partir des liens fournis.

Autre résultat concret de l'initiative, soulignons la production d'un guide de ressources ou manuel comportant des chapitres sur la spiritualité autochtone et les religions du pays, l'identité, les droits de la personne, les valeurs canadiennes, l'appartenance et l'engagement civique, en ce qu'ils sont liés à la promotion de l'harmonie religieuse et raciale au Canada. Ce guide, auquel ont contribué des spécialistes engagés dans le Cercle de leadership créé dans le cadre de l'initiative, fait partie d'un ensemble de ressources sur le sujet.

Toujours dans le cadre de cette initiative, la FCRR et l'Office national du film ont réuni leurs efforts pour lancer un produit multimédia destiné à être utilisé comme application sur tablettes et sur téléphones intelligents, de même que sur l'Internet. Ce produit se présente sous la forme d'un documentaire interactif dans lequel on raconte l'histoire de jeunes canadiens de près de vingt ans dont l'identité religieuse se trouve confrontée aux possibilités et aux limites d'une société pluraliste.

Enfin, signalons qu'au fil des trois années de sa mise en œuvre, l'équipe qui travaillait au projet a régulièrement reçu des demandes concernant l'interconfessionnalisme au Canada et les enjeux du multiconfessionnalisme. Elle est de ce fait rapidement devenue une source appréciable d'information et de conseils pour diverses organisations sur des questions de croyances. On prévoit que des composantes clés de l'initiative se poursuivront au-delà de la date de son achèvement et feront partie intégrante de la programmation de la FCRR.

Table ronde : Dialogue sur les intérêts concurrentiels d'un Canada multiculturel

Afin de commémorer la Journée internationale des droits de l'homme le 10 décembre, la FCRR a organisé, en partenariat avec la ville de Toronto, une table ronde intitulée Dialogue sur les intérêts concurrentiels d'un Canada multiculturel. Animée par Christine Douglass-Williams, membre du CA et journaliste primée, cette table ronde mettait en présence quatre admirables spécialistes représentant divers secteurs, origines ethniques et confessions. Les personnes ayant fourni des commentaires au sujet de l'événement ont mis l'accent sur le besoin d'organiser de nouvelles rencontres de nature semblable, les échanges sur des questions fondamentales ayant eu lieu dans des conditions propices à un dialogue honnête et respectueux.

Prendre le pouls de la nation

Une fois de plus, la FCRR a collaboré avec l'Association d'études canadiennes pour parrainer un sondage national portant cette année sur la diversité religieuse, le racisme et les relations intergroupes au Canada. Les résultats obtenus soulignent l'importance d'établir des ponts entre les divers groupes du pays et valorisent la portée du travail que réalise la FCRR afin de promouvoir le concept d'identité canadienne commune et d'encourager l'engagement citoyen fondé sur l'égalité, le respect mutuel et la civilité.

Comme toujours, tout le travail accompli durant l'exercice 2013-2014 n'aurait pu être réalisé sans le dévouement, les talents ou la détermination de notre personnel, du CA, des bénévoles et des stagiaires. Nous leur sommes particulièrement reconnaissants pour leurs efforts et nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre ensemble notre mission l'an prochain.



Rubin Friedman
membre du CA,
administrateur principal
(jusqu'à mai 2013)



Toni Silberman
présidente,
Comité des ressources humaines

Albert C. Lo
président

Richmond
(Colombie-
Britannique)



Toni Silberman
vice-présidente
Toronto (Ontario)

Paul F. Attia
Ottawa (Ontario)



Kenny Blacksmith
Gloucester
(Ontario)

Christine
Douglass-
Williams
Ancaster (Ontario)



Rubin Friedman
Ottawa (Ontario)

Ashraf Ghanem
Fredericton
(Nouveau-
Brunswick)



A. Raoul
Nembhard
Ottawa (Ontario)

Jayashree
Thatte Bhat
Calgary (Alberta)



Arthur K. Miki
Représentant de la
NAJC/secrétaire du
CA
Winnipeg
(Manitoba)

Le Conseil d'administration

L'orientation stratégique des activités de la FCRR est confiée à un Conseil d'administration composé d'au plus douze administrateurs, dont le président. Tout est mis en œuvre pour que les administrateurs soient représentatifs des diverses régions du pays. Un directeur général, premier dirigeant de la FCRR et membre d'office du conseil d'administration, en dirige les opérations quotidiennes. Tous les administrateurs de la FCRR et son directeur général sont nommés par le gouverneur en conseil, sur recommandation du ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration. La Loi sur la FCRR canadienne sur les relations raciales prévoit que le Conseil d'administration se réunisse au moins deux fois par an. Celui-ci essaie d'organiser trois rencontres annuelles, en changeant si possible à chaque fois de province ou de territoire.

Composition du Conseil d'administration en 2013-2014

Albert C. Lo, président (Richmond, Colombie-Britannique)

Toni Silberman, vice-présidente (Toronto, Ontario)

Paul Attia (Ottawa, Ontario)

Kenny Blacksmith* (Gloucester, Ontario)

Christine Douglass-Williams (Ancaster, Ontario)

Rubin Friedman (Ottawa, Ontario)

Ashraf Ghanem (Fredericton, Nouveau-Brunswick)

A. Raoul Nembhard** (Ottawa, Ontario)

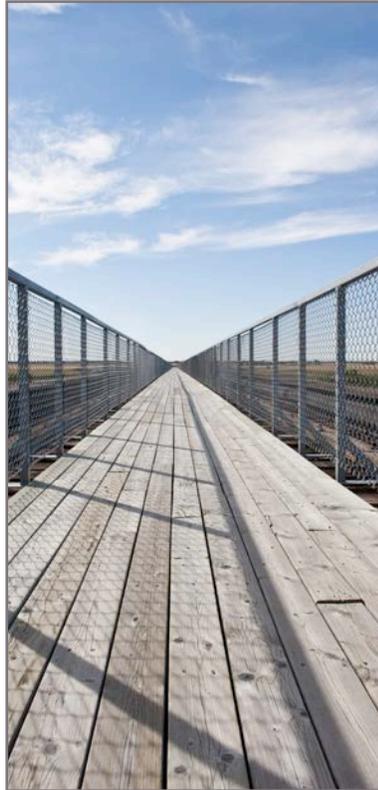
Jayashree Thatte Bhat (Calgary, Alberta)

Représentant de la NAJC/secrétaire du Conseil d'administration

Arthur K. Miki (Winnipeg, Manitoba)

**a démissionné le 11 mars 2014 pour raisons personnelles*

***absent du 28 février 2013 au 7 février 2014*



Tout est mis en œuvre pour que les administrateurs soient représentatifs des diverses régions du pays.



Membres du CA (de gauche à droite) : A. Raoul Nembhard, Paul Attia, Toni Silberman, Arthur K. Miki, Albert Lo, Christine Douglass-Williams, Ashraf Ghanem, Jayashree Thatte Bhat. Absent : Rubin Friedman, Kenny Blacksmith.

Ponts : Arthur Lang, Vancouver (C.-B.); passerelle d'Outlook (SK); Esplanade Riel, Winnipeg (Man.)

Les comités du Conseil d'administration

LE COMITÉ DIRECTEUR peut, entre les réunions du Conseil, exercer tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi.

Membres : Albert C. Lo (président du conseil), Toni Silberman (vice-présidente), Ashraf Ghanem

LE COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION assume la responsabilité fiscale de la Fondation, supervise ses activités financières, examine les rapports de placement qui lui sont soumis, et conseille ses administrateurs en matière de politique financière; il examine les budgets, les modifie et en recommande l'approbation.

Membres : Ashraf Ghanem (président), Rubin Friedman, Christine Douglass-Williams, Albert C. Lo (membre ex- officio)

LE COMITÉ DE GOUVERNANCE est chargé, entre autres choses, d'assurer une bonne gestion de l'organisme et de délimiter adéquatement les rôles, responsabilités, tâches et fonctions des membres de la direction, du Conseil d'administration et de ses comités.

Membres : Albert C. Lo (président); Toni Silberman, Rubin Friedman, Paul F. Attia

LE COMITÉ DES NOMINATIONS aide le Conseil d'administration à sélectionner les candidats possibles aux postes de directeur général, président du Conseil d'administration, administrateurs, et membres des divers comités permanents et des comités consultatifs, conformément aux compétences requises pour chaque poste et aux critères de sélection établis.

Membres : Toni Silberman (présidente), Christine Douglass-Williams, Arthur K. Miki (membre externe), Albert C. Lo (membre d'office)

LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES est chargé de la mise en application de politiques et de procédures de qualité supérieure en matière de ressources humaines. Il s'occupe également de revoir tout problème exceptionnel lié au personnel.

Membres : Toni Silberman (présidente), Christine Douglass-Williams, Rubin Friedman, Paul F. Attia, Albert C. Lo (membre d'office)

LE COMITÉ DES PLACEMENTS est mandaté par la Loi sur la FCRR canadienne des relations raciales. Il est composé du président du Conseil d'administration, d'un administrateur et de trois membres nommés par le gouverneur en conseil. Il formule des recommandations et assiste le Conseil en ce qui concerne les placements du capital du fonds de dotation.

Membres : Ashraf Ghanem (président), Christine Douglass-Williams, Martin Grzadka (membre externe), Albert C. Lo (membre d'office)

Remarque : En qualité d'administrateur principal, Rubin Friedman siégeait à tous les comités jusqu'à sa démission le 31 mai 2013.



Visite ministérielle

Le 22 septembre 2013, l'honorable Jason Kenney, ministre de l'Emploi et du Développement social et ministre responsable du multiculturalisme, s'est rendu dans les bureaux de la FCRR où il a pris part à la réunion du Conseil d'administration.

Au nom du Conseil, le président a informé le ministre des activités présentes de l'organisation et des réalisations accomplies à ce jour. Le ministre Kenny a complimenté toute l'équipe pour ses accomplissements et l'a encouragée à poursuivre son excellent travail.

Photo : Arthur K. Miki (représentant la NAJC au CA), Ashraf Ghanem, Albert Lo, l'honorable Jason Kenney, Toni Silberman, Rubin Friedman, Paul Attia, Christine Douglass-Williams, Jayashree Thatte Bhat. Absent : Kenny Blacksmith, A. Raoul Nembhard.

Un porte- parole national

« Contribuer à orienter les politiques et le débat public en promouvant une évolution systémique positive en matière de racisme par la diffusion de l'information et la création d'alliances stratégiques, à l'aide des médias électroniques et des projets de collaboration. »



« Je pense que tous les Canadiens devraient prendre part à ces dialogues »

– Un répondant au sondage

À gauche : Balpreet Singh Boparai, World Sikh Organization of Canada; Pr Phil Triadafilopoulos, Université de Toronto; Raheel Raza, (Table ronde : Toronto (Ont.)). À droite : Suresh Kurl et Albert Lo, président de la FCRR (Conférence du Grand Vancouver, C.-B.).

Pont Deh Cho sur le fleuve Mackenzie, reliant Fort Providence à Yellowknife (T.N.-O.)

Prendre le pouls de la nation

L'un des principaux défis qui se posent à la FCRR est d'évaluer l'état des relations raciales dans le pays.

Dans le cadre de cette activité, et en collaboration avec l'Association d'études canadiennes, la FCRR commande un sondage national annuel sur des sujets portant sur les relations raciales, les droits de la personne et l'identité canadienne. Cette année, l'accent a été mis sur la diversité religieuse, le racisme et les relations intergroupes. Les résultats du sondage ont confirmé l'orientation actuelle de la FCRR et renforcé l'importance qu'il y a, dans ses programmes, à souligner le concept d'identité commune, à établir des ponts entre les divers groupes du pays et à encourager une citoyenneté fondée sur l'égalité, le respect mutuel et la civilité.

La FCRR s'appliquera à l'avenir à trouver des moyens additionnels de recueillir de l'information sur des sujets de préoccupation émergents.

Dialogues

**« Je pense que tous les Canadiens devraient prendre part à ces dialogues »
– Un répondant au sondage**

La FCRR a organisé une série de consultations dans tout le pays sous la forme de tables rondes et d'ateliers, rassemblant ainsi des gens de divers horizons qui ont à cœur le multiculturalisme, l'harmonie sociale et le sentiment d'appartenance.

Les tables rondes mettent l'accent sur des questions du jour directement lié à son mandat et à ses priorités stratégiques. Elles servent de cadre à un forum animé où se rassemblent des spécialistes pour discuter de sujets pressants, échanger leurs connaissances et leur expertise et élaborer des recommandations pratiques pour résoudre les défis actuels et optimiser les possibilités qui se présentent. Elles sont organisées en partenariat avec des parties intéressées de tout le pays et sont généralement ouvertes au public pour favoriser et encourager la participation de tous.

En 2013-2014, la FCRR a intégré ses tables rondes à l'initiative Un Canada interconfessionnel et le sentiment d'appartenance. Au cours des ateliers pancanadiens organisés dans le cadre de ce projet, les participants ont exploré non seulement la situation des communautés confessionnelles de la diaspora et les problèmes d'appartenance pouvant survenir, mais aussi les enjeux concomitants liés aux droits, aux intérêts et aux valeurs concurrentielles, de même qu'à l'identité personnelle. Les tables rondes avaient pour objet cette importante exploration.

D'après les commentaires de rétroaction que nous avons reçus, les délégués ont trouvé les exposés qui leur ont été présentés informatifs et propices à la réflexion. Ils les ont motivés à poursuivre la conversation avec leurs amis, les membres de leur famille, leurs collègues et la communauté au sujet de certaines des questions et des problèmes abordés.

Événements

Le Canada interconfessionnel et le sentiment d'appartenance d'un océan à l'autre

Durant l'exercice 2013-2014, la FCRR a intégré son programme de tables rondes à l'initiative Un Canada interconfessionnel et le sentiment d'appartenance. Pour prendre connaissance du rapport final de cette initiative, se reporter à la page 40.

Événement	Partenaires	Sujet
Le 27 novembre 2013 Winnipeg (Man.)	Manitoba Interfaith & Immigration Council	L'identité et le sentiment d'appartenance : comment sont-ils vécus par les nouveaux arrivants réfugiés?
Le 22 novembre 2013 Vancouver (C.-B.)	Événement organisé par la FCRR	Interconfessionnalisme et valeurs : comment les communautés ethniques/confessionnelles interagissent-elles ensemble ? En quoi diffère leur sens de l'unité au Canada ?
Le 26 novembre 2013 Halifax (N.-É.)	The Nova Scotia Multicultural Society	Le racisme, identité et appartenance : l'expérience du racisme telle que vécue par les nouveaux arrivants et en quoi elle affecte leur sentiment identitaire et d'appartenance
Le 10 décembre 2014 Toronto (Ont.)	Ville de Toronto ; League for Human Rights; B'nai Brith Canada	Les intérêts concurrents d'un Canada multiculturel : commémoration de la Journée internationale des droits de l'homme
Le 19 janvier 2014 Regina (Sask.)	Multi-faith Council of Saskatchewan	Appartenance et valeurs : le caractère de plus en plus multiculturel de Regina/de la Saskatchewan et l'expression de la différence et de l'acceptation par les communautés établies
Le 3 mars 2014 Richmond (C.-B.)	Le Cercle de leadership de l'initiative Le Canada interconfessionnel et le sentiment d'appartenance	Multiculturalisme dans la région du grand Vancouver : discussions au sujet du multiculturalisme dans le contexte des affaires, des problèmes sociaux, de l'éducation du multiconfessionnalisme et des intérêts concurrents
Le 27 mars 2014 Montréal (Qc)	Le Cercle de leadership	Identité, appartenance et croyance : perspectives et enjeux provinciaux
Le 28 mars 2014 Edmonton (Alb.)	Alberta Hindu Society	Identité et double identité : incidence sur l'appartenance et les questions de valeurs concurrentielles.

Relations médiatiques et publiques

Les effets du travail de la FCRR se sont accrus grâce aux communications qu'elle a entretenues avec les parties intéressées et à la couverture médiatique de ses prises de position et des événements qu'elle organise. Les communiqués de presse sont affichés sur CNW.

Échantillon des communiqués et annonces publiés

Le 25 avril 2013	(communiqué) – La réglementation du port du turban au soccer doit reposer sur des faits
Le 21 juin 2013	(communiqué) – De l'importance de comprendre le caractère interconfessionnel du pays ... Journée mondiale de la paix et de la prière et de la Journée nationale des Autochtones à Winnipeg
Le 26 juin 2013	(communiqué) – Qui suis-je? Des élèves canadiens et leur réaction face à une question très directe
Le 27 juin 2013	(communiqué) – La FCRR exhorte le public à se montrer vigilant et à signaler les graffitis racistes
Le 4 septembre 2013	(articles) – Publication en lien avec la célébration du 25 ^e anniversaire de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais
Le 18 septembre 2013	(communiqué) – Le 25 ^e anniversaire de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais
Le 28 septembre 2013	(annonce) – Célébration du 25 ^e anniversaire de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais - Art K. Miki
Le 24 septembre 2013	(communiqué) – La Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) célèbre le 25 ^e anniversaire de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais
Le 6 décembre 2013	(communiqué) – Nelson Mandela (en anglais seulement)
Le 5 février 2014	(annonce) – À la mémoire de Anne Marrian
Le 5 février 2014	(annonce) – Événement phare de la FCRR à Vancouver les 2 et 3 mars
Le 8 février 2014	(annonce) – Dîner de remise de la distinction « Œuvre de toute une vie » Jeter des ponts pour le Canada
Le 18 février 2014	(annonce) – Prix spécial de champion communautaire décerné à Aziz Khaki (à titre posthume)
Le 18 février 2014	(annonce) – Prix spécial de champion communautaire décerné au rabbin Yosef Wosk
Le 18 février 2014	(annonce) – Prix spécial de champion communautaire décerné à l'Inter-faith for World Peace Society
Le 18 février 2014	(annonce) – Prix spécial de champion communautaire décerné à Alan Lau

24 | Un porte-parole national

- Le 18 février 2014 (annonce) – Conférence : Multiculturalisme dans le Grand Vancouver
- Le 28 février 2014 (annonce) – La FCRR s’associe à la population canadienne pour souhaiter la bienvenue et rendre hommage à l’Aga Khan
- Le 2 mars 2014 (communiqué) – Principaux événements organisés par la FCRR sur le thème « Jeter des ponts au Canada »
- Le 23 mars 2014 (communiqué) – La FCRR annonce une nouvelle initiative pour la Journée internationale pour l’élimination de la discrimination raciale

Entrevues données aux médias et éditoriaux

- Avril 2013 « Ethnic diversity, in Richmond but also across Canada: The truth can set us free » | The Vancouver Sun
- Avril 2013 Interview donnée à la radio au sujet de l’interdiction du port du turban pour les joueurs de soccer au Québec
- Été 2013 « Use of “Redmen” as name of Calgary H.S. football team », The Calgary Herald
- Juin 2013 Annonce des gagnants du concours national vidéo destiné aux élèves du secondaire sur le thème « Qui suis-je? Je suis canadien » | dans divers journaux
- Été 2013 Interview donnée à CBC au sujet du multiculturalisme au Canada
- Février 2014 « Use of term "Indian Village" for planned replica village during Calgary Stampede », The Calgary Herald
- Mars 2014 Couverture par Omni Television de la Journée internationale pour l’élimination de la discrimination raciale

Événements auxquels a participé la FCRR

En raison de la vacance du poste de directeur général, Toni Silberman, présidente du Comité des ressources humaines, a participé, au nom de la FCRR et en coopération avec le Comité directeur et le porte-parole de l’organisation, à divers événements et activités, notamment :

- Le 8 avril 2013 « The Road from Democracy to Dictatorship, from the Holocaust to the Present Day », séminaire d’éducation public, organisé en coopération avec le Barreau du Haut-Canada.
- Le 18 avril 2013 Conférence RWB Jackson sur l’éducation des Autochtones au Canada, Université de Toronto
- Le 23 avril 2013 Commémoration de l’holocauste par le Yad Vashem, au Musée canadien de la guerre, à Ottawa.
- Le 21 juin 2013 Arthur K Miki, secrétaire du CA et représentant de la NAJC à la FCRR, prononce une allocution à Winnipeg à l’occasion de la Journée mondiale de la paix et de la prière.
- Le 24 juin 2013 Rubin Friedman félicite les gagnants du concours national vidéo pour les jeunes, à l’école secondaire Hillcrest à Ottawa.
- Le 9 juillet 2013 Remise de prix à Aaron Rachel Brown, l’un des gagnants du concours national vidéo pour les jeunes



Albert Lo reçoit le prix du leadership pour la diversité des mains de Moses A. Mawa, éditeur du *Diversity Magazine*.

Arthur Miki interviewé par Christine Douglass-Williams à sa remise de la distinction « Œuvre de toute une vie » de la FCRR

- Le 1^{er} août 2013 Webinaire de la Commission ontarienne des droits de la personne concernant la politique sur les droits de la personne contradictoires
- Le 21 septembre 2013 Banquet organisé par la NAJC au Japanese Canadian Cultural Centre, à Toronto pour célébrer le 25^e anniversaire de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais; la FCRR était représentée par son président, six membres du CA et trois membres du personnel
- Le 22 septembre 2013 Participation, avec Christine Douglass-Williams, membre du CA, au Dialogue multiconfessionnel à Toronto, en présence de l'honorable Tim Uppal, ministre d'État (Multiculturalisme).
- Semaine du 6 octobre Participation, avec le président de la FCRR, à de nombreux événements communautaires et autres à l'occasion de la réunion, à Toronto, de l'International Holocaust Remembrance Alliance.
- Le 23 octobre 2013 Soirée caritative de l'organisme Kocihta sous l'égide du Conseil des ressources autochtones, pour l'autonomisation des jeunes autochtones.
- Le 24 octobre 2013 Événement organisé à Toronto au sujet du projet de charte visant à affirmer les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État québécois.
- Le 6 novembre 2013 Rencontre avec un spécialiste de l'emploi de l'organisme Lésion médullaire Ontario au sujet des possibilités de stage pour sa clientèle.
- Le 20 novembre 2013 Participation, avec Christine Douglass-Williams, à la projection du documentaire *The Art of the Possible*, réalisé par l'ONF en 1978.
- Le 21 novembre 2013 Participation, avec Christine Douglass-Williams, au gala « Taste for Change: Harmony Awards », organisé à Toronto par la Harmony Education Foundation, en soutien à la diversité, à l'équité et à l'inclusion.
- Le 24 novembre 2013 Participation, avec Christine Douglass-Williams, au lancement à Toronto de « Tour for Humanity », classe mobile sur les droits de la personne et centre d'éducation à la tolérance, en soutien à la diversité, à la démocratie et aux droits civiques canadiens.
- Le 10 décembre 2013 Table ronde organisée à Toronto sur le thème « Intérêts concurrents d'un Canada multiculturel », en commémoration de la Journée internationale des droits de l'homme.

26 | Un porte-parole national

- Le 21 janvier 2014 Réception inaugurale du Jour de Lincoln Alexander en Ontario, avec remise du Prix Lincoln M. Alexander par l'honorable David C. Onley, lieutenant-gouverneur de l'Ontario, à trois jeunes femmes pour leur lutte contre le racisme.
- Le 28 janvier 2014 Webinaire sur la lutte pour les droits des femmes.
- Le 6 février 2014 Réception d'inauguration du Mois de l'histoire des Noirs à Ottawa.
- Le 17 mars 2014 Participation avec Cheryl May, conseillère stratégique principale, à une conférence d'une journée sur la publication du rapport *Imported conflict or imported traumas? Some early reflections from the Kanishka project*. Financé par le gouvernement du Canada dans le cadre du projet Kanishka, le rapport examine la perception et les préoccupations qu'ont les Canadiens au sujet des conflits importés en vue de comprendre ce qu'en pensent les personnes en provenance de régions affectées par les conflits une fois arrivées au Canada.

« Depuis la publication de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, ce sont deux générations d'enfants qui sont arrivées à l'âge adulte. Le temps est venu pour ces générations de transmettre à leurs enfants et à tous ceux et celles, venus de divers pays, qui choisissent le Canada pour s'y établir, un patrimoine digne de ce monument, un patrimoine de liberté, d'égalité, de justice et d'appartenance »

– Toni Silberman
vice-présidente de la FCRR
commémorant la Journée internationale
des droits de l'homme
le 10 décembre 2013

Information et éducation

« Agir comme centre d'échange d'information, par ses activités et à l'aide de médias électroniques, afin de faire avancer les politiques nationales et le débat public, par l'établissement de banques de renseignements et la diffusion de ceux-ci, et par l'offre de programmes qui stimulent la mobilisation de tous les secteurs de la société dans la promotion de l'identité canadienne »



La FCRR a catalogué 4185 documents liés aux relations raciales



Remise de récompenses aux lauréats du concours national vidéo : (en haut, de gauche à droite) Rubin Friedman décerne le premier prix à l'école secondaire Hillcrest d'Ottawa; Suren Nathan et Arsalan Tavassoli, de la FCRR, en compagnie d'Ishta Xavier et de Zehra Jaffer Camilleri; Toni Silberman et Aaron Rachael Brown. En bas à droite : Anne Marrian, directrice des programmes – Soutien aux collectivités et diffusion des ressources"

Ressources documentaires

Depuis son établissement en 1997, la FCRR a établi une collection unique de ressources en ligne. À ce jour, elle a catalogué 4685 documents liés aux relations raciales, à la promotion de l'identité canadienne, du sentiment d'appartenance au Canada et au caractère mutuel des droits et responsabilités citoyens.

Bibliothèque numérique

L'important catalogue de référence en ligne de la FCRR inclut périodiques, rapports, livres, revues scientifiques, brochures d'organismes, guides d'études et ressources audiovisuelles diverses. Toute personne ayant accès à l'Internet peut le consulter et y faire des recherches. Dans la mesure du possible, ces documents sont chargés sur le serveur de la FCRR et un lien stable est fourni pour pouvoir les télécharger. La fiche établie pour chaque document fournit l'information nécessaire pour en obtenir un exemplaire en format papier à votre bibliothèque locale, en librairie ou encore directement de la maison d'édition. Le catalogue est accessible à partir du site Web de la FCRR (www.crrf-fcrr.ca). En 2013-2014, la collection a fait l'objet d'un examen notable, centré sur la politique d'acquisition, la recherche bibliographique et le système de classement. Les recommandations qui en ont résulté quant à la terminologie utilisée, au système de classement, à la plate-forme de recherche et à certaines autres caractéristiques ont été mises en œuvre ou sont actuellement à l'étude.

Nouvelles collections

Conflits concurrentiels : Par suite de la publication en mars 2014 du rapport de recherche innovante du Mosaic Institute intitulé *The Perception & Reality of "Imported Conflict" in Canada*, la FCRR a lancé la catégorie Conflits importés. Pour alimenter celle-ci, on y inclura dans un premier temps les références clés publiées dans le rapport de recherche.

Ouvrages pour enfants : Nous avons ajouté au Centre d'information de la FCRR une catégorie autonome intitulée Ouvrages pour enfants, ainsi qu'une liste de sous-catégories correspondante. Nous avons effectué des demandes de livres auprès des maisons d'édition qui avaient répondu de manière positive à nos demandes de dons. Nous disposons actuellement de 64 documents classés sous Ouvrages pour enfants. Nous avons aussi reclassé certains livres et autres documents convenant à un public jeune qui figuraient auparavant dans la collection pour les intégrer à cette catégorie.

Nombre de documents
ajoutés au catalogue :

292

Nombre de nouveaux
ouvrages ajoutés au
Centre d'information :

120

Nouvelles collections :

2

Centre d'information

La FCRR dispose également d'un coin bibliothèque de référence dans ses locaux. Cette bibliothèque compte 113 ouvrages qui ont été donnés par des maisons d'édition à des fins d'archivage et de catalogage dans notre bibliothèque numérique.

Glossaire de termes sur les relations raciales

La FCRR dispose d'un glossaire de termes qu'elle tient à jour, dans lequel figurent des définitions des concepts clés pertinents pour les relations raciales, la promotion de l'identité canadienne, l'appartenance, le caractère mutuel des droits et responsabilités de citoyens. Ce glossaire est publié sur le site Web de la FCRR à partir duquel on peut le consulter et faire des recherches sur les termes pertinents.

Faire appel aux jeunes

La FCRR accorde une grande importance à la mobilisation des jeunes dans le changement social. Par son engagement constant à recruter des jeunes pour aider dans son fonctionnement et ses projets, elle s'assure d'intégrer continuellement de nouvelles perspectives aux questions courantes et émergentes en matière de relations raciales.

Stages de formation

La FCRR offre à des étudiants la possibilité de travailler sur des projets précis en vue de développer leurs compétences en recherche, analyse et rédaction, de renforcer leurs connaissances des relations raciales et d'encourager leur participation à l'élimination du racisme. Elle accueille des stagiaires en partenariat avec des établissements d'enseignement, que ce soit dans le cadre de stages obligatoires menant à un diplôme, par exemple, ou de travaux pratiques.

Au cours de l'exercice 2013-2014, six étudiants ont été accueillis à la FCRR à titre de stagiaires, contribuant pour un total de 1577 heures de participation à diverses activités majeures.

Rashed Ahmad, maîtrise en information, Université de Toronto

Projet : Rashed a procédé à l'analyse de la gestion des ressources de la FCRR, qu'elle a présentée dans un rapport intitulé « Library & Clearinghouse Review & Recommendations ». Celui-ci offre des recommandations quant à la façon d'améliorer l'efficacité des ressources en ligne, en conjonction avec la mission de la FCRR qui est de tenir à jour une ressource en format électronique consacrée aux relations raciales et à l'élimination du racisme dans un contexte canadien.

Nasreen Husain, baccalauréat en travail social, Université York

Projet : Nasreen a effectué à la FCRR son stage obligatoire de 700 heures requis pour l'obtention de son diplôme. Il a notamment effectué des recherches sur de nouveaux documents à ajouter à la bibliothèque numérique ainsi que sur divers organismes, notamment des ONG.

Hannah Masterman, maîtrise en information, Université de Toronto

Projet : Hanna a travaillé à la FCRR à titre bénévole au cours de l'été 2013, se consacrant principalement à deux projets. Elle a organisé et catalogué la collection de documents audiovisuels, la passant en revue pour repérer les doubles exemplaires, mettre à jour les fiches existantes et créant des fiches pour les documents du catalogue en ligne. Elle a également procédé à la conversion des cassettes VHS en format DVD.

Elizabeth Moorhouse-Stein, maîtrise en sciences politiques, Université de Haïfa

Projet : Tout en travaillant à sa thèse de maîtrise, Elizabeth a fait du bénévolat à la FCRR à temps partiel. Elle avait pour tâche d'augmenter le contenu français de la collection d'ouvrages de la bibliothèque de référence située dans les locaux de la FCRR, et de la collection de documents électroniques, ainsi que d'améliorer les fonctions de recherche bibliographique en français. Son travail incluait notamment le catalogage et la rédaction de résumé d'ouvrages, d'articles et d'études. Enfin, Elizabeth a effectué des recherches sur les ouvrages, études et rapports produits en français au Canada sur le sujet des relations raciales et de la discrimination raciale, et correspondu avec des maisons d'édition.

Sophie Mokuno, baccalauréat en droit de la personne, Université Carleton

Projet : Sophie a travaillé à l'initiative Le Canada interconfessionnel et le sentiment d'appartenance à titre bénévole, mettant à profit ses compétences bilingues pour aider à la mise en œuvre du concours national vidéo, aux communications en français, ainsi qu'à recueillir et organiser les vidéos proposées au concours. Grâce à ses connaissances en droit de la personne, elle a apporté sa contribution aux discussions liées aux droits concurrentiels durant l'élaboration du contenu de l'atelier organisé sur le sujet.

Mandy Nyarko, baccalauréat en droit de la personne, Université York

Projet : Mandy a effectué à la FCRR son stage obligatoire de 700 heures requis pour l'obtention de son diplôme. Son travail consistait notamment à entreprendre des recherches sur l'Internet et à mener des activités de sensibilisation auprès de maisons d'édition afin d'obtenir de nouveaux documents à ajouter à la collection de la FCRR. Elle devait également aider le personnel à l'élaboration, à la coordination et à la réalisation d'activités prévues dans le cadre de projets de l'organisation ainsi que de son fonctionnement quotidien.

Concours national vidéo pour les jeunes

Au nombre de ses activités de mobilisation de la jeunesse, la FCRR a organisé son premier concours vidéo pour les élèves des écoles secondaires de tout le pays, dans le cadre de son initiative Un Canada interconfessionnel et le sentiment d'appartenance (voir page 40). Ce concours mettait les jeunes au défi de transmettre un message au sujet de l'interconfessionnalisme et de l'appartenance sous la forme d'une vidéo de 30 secondes. Le jury comptait parmi ses membres des représentants de l'Office national du film du Canada, de la Canadian Ethnic Media Association, du Cercle de leadership de l'initiative parrainant le concours et du Conseil d'administration de la FCRR. Il a retenu cinq vidéos dont les auteurs ont reçu une rétribution et, pour deux d'entre eux, le plaisir de voir leur vidéo respective diffusée en tant qu'annonce d'intérêt public sur la chaîne de télévision OMNI et ses affiliées. Ces annonces ont été diffusées 1600 fois de décembre à janvier 2014 et ont fait l'objet d'un reportage sur VMIX, émission-débat du réseau de télévision OMNI.

Réseau national d'étudiant(e)s pro bono (PBSC)

à l'automne 2013, la FCRR a renouvelé son partenariat avec la faculté de droit Osgoode Hall et le Réseau national d'étudiant(e)s pro bono (PBSC) (www.probonostudents.ca/fr/) pour continuer à mobiliser des étudiants en droit dans la lutte contre le racisme, et donner à des étudiants la possibilité d'effectuer des recherches sur des points d'intérêt pour la Fondation.

Le programme du PBSC pour 2013-2014 mettait l'accent sur l'élaboration d'un outil d'éducation juridique lié à la Revendication relative à l'achat de Toronto. Cet outil servira à éclairer le public quant aux principaux processus de négociation et de règlement de cette question d'un point de vue juridique, ce qui permettra de mieux comprendre la façon dont les tribunaux traitent certaines revendications, de même que le rôle des communautés des Premières Nations pour mettre en place et traiter ce type de revendication.

Les étudiants prenant part à ce travail ont terminé une première ébauche de l'outil et entameront des consultations auprès de la première nation d'Mississauga de New Credit au cours de l'été 2014 afin de voir à ce que le produit final reflète les opinions de la communauté concernée. Cet outil d'éducation juridique devrait être prêt en octobre 2014.

Les étudiants inscrits au programme du PBSC pour 2013-2014 étaient Scott Murray, Lisa-Marie Williams, Joohyung Lee et Ryan Krahn, tous inscrits à la faculté de droit Osgoode Hall, sous la supervision continue de Senwung Luk, de la firme OKT LLP. M. Luk est spécialisé en droit autochtone.

Éducation et formation

La FCRR offre des services d'éducation et de formation transformationnelles afin d'éradiquer toutes les manifestations de la discrimination raciale au Canada.

Ses projets d'éducation et de formation sont centrés sur le développement de la capacité, pour les organismes de divers secteurs d'activité canadiens, à créer des milieux de travail justes, équitables et inclusifs. Son travail dans ce domaine a touché divers segments de la population et amené des apprenants à valoriser la diversité, à communiquer en dépit des différences existantes et à transformer l'injustice de sorte que tous les membres de la société puissent s'épanouir et atteindre leur plein potentiel. Ses compétences pédagogiques en matière de diversité et d'inclusion sont mises à profit dans deux programmes dynamiques et interactifs.

Institut sur le leadership en matière de diversité et d'équité

Combinant le travail sur l'équité, l'intelligence affective et la transformation des conflits, la FCRR a dispensé des ateliers pour aider les dirigeants des conseils scolaires à accroître leur efficacité, dans le respect et selon le principe d'inclusion. Le programme de l'Institut sur le leadership en matière de diversité et d'équité qui suit les préceptes du Cadre de leadership de l'Ontario et, plus généralement, de la Stratégie ontarienne en matière de leadership, était centré sur les compétences de base en leadership, à savoir la conscience de soi, l'empathie, la communication et la résolution des conflits.

De 2011 à 2013, la FCRR a dispensé, en partenariat avec la firme Anima Leadership, un total de 14 ateliers à plus de 200 dirigeants du système scolaire, représentant 45 conseils scolaires de l'Ontario. Le projet qui était financé par le ministère de l'Éducation de l'Ontario a pris fin en 2013. D'autres ateliers ont été dispensés en 2013-2014 à des dirigeants du système scolaire dans le comté du lac Simcoe (Alliston) et la ville de Georgina.

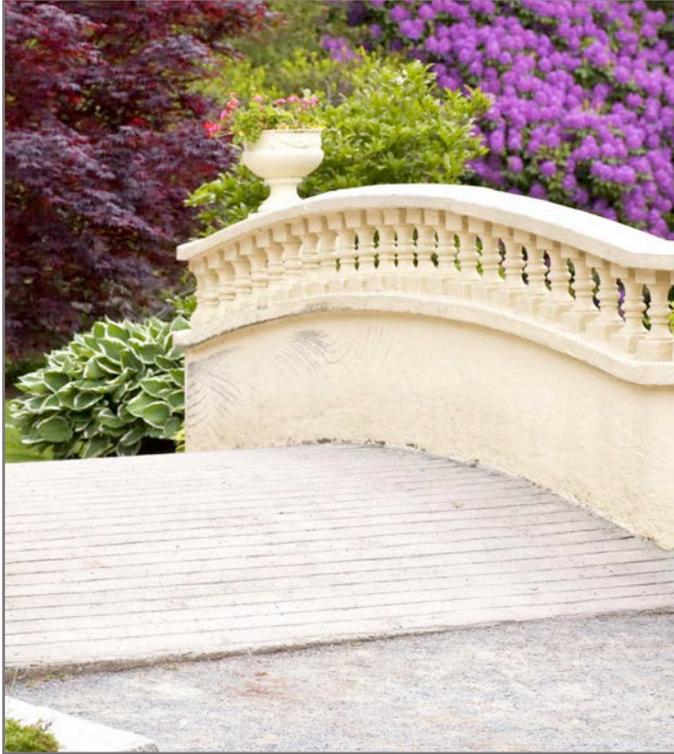
Fondements de l'équité et de la lutte contre le racisme en éducation : pour le développement d'écoles équitables et inclusives

Depuis sa conception en 2004, le programme Fondements de l'équité et de la lutte contre le racisme en éducation a permis à des dirigeants du système scolaire d'acquérir des connaissances et la compréhension nécessaires pour créer et façonner des communautés scolaires inclusives. Il a également aidé des leaders pédagogiques à développer compétences interpersonnelles et conscience de soi pour améliorer le milieu d'apprentissage en salle de classe et dans l'école. Les séances en atelier, centrées sur la mise en pratique de la théorie, outillaient les participants de compétences pratiques et de ressources. On y abordait les concepts de base de l'équité et de la lutte contre le racisme dans le contexte individuel et le contexte institutionnel.

La FCRR a dispensé de nombreuses séances de ce programme à des conseils scolaires de l'Ontario. Conçu pour diverses catégories d'employés du secteur scolaire, tant administratifs, qu'éducateurs ou autres, ce programme est aussi adaptable aux besoins d'organismes publics, privés et gouvernementaux.

Christopher Mark D'souza, consultant en équité de la FCRR, a animé deux sessions de ce programme en 2013-2014 pour le Halton Catholic District School Board (Ontario) et une session pour le Waterloo Region District School Board (Ontario). Chris a par ailleurs condensé les six modules du programme de formation en cinq, en y ajoutant une composante lecture.

À LA MÉMOIRE DE ANNE MARRIAN



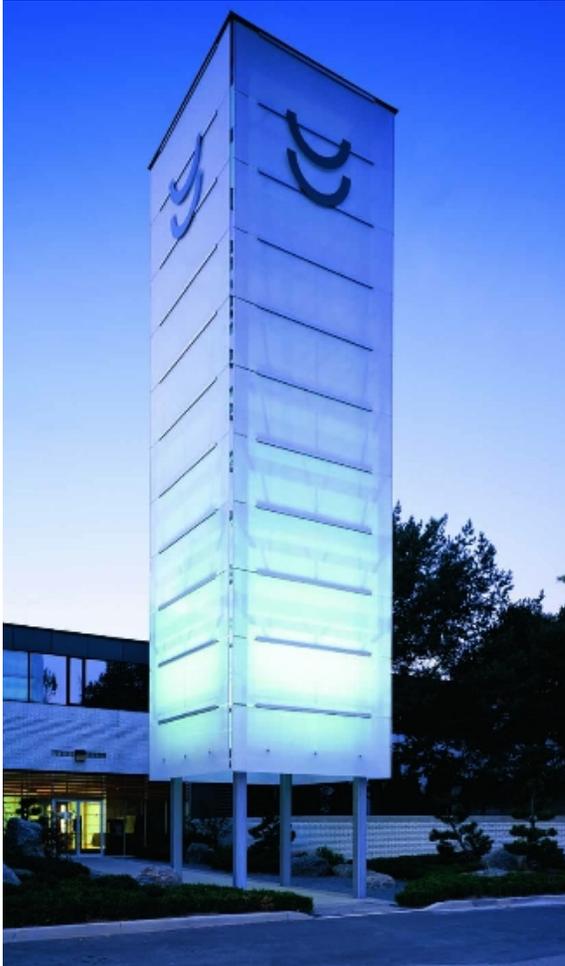
Jardin au printemps, Halifax (Nouvelle-Écosse)

La Fondation canadienne des relations raciales est affligée par la perte tragique de Anne Marrian, amie chère et directrice des programmes – Soutien aux collectivités et diffusion des ressources.

Ardente partisane de l'égalité et de la justice pour tous, Anne communiquait un sens de l'espérance et un optimisme inaltérables à ses collègues, ses amis et ses divers groupes d'intérêt. Son dévouement à l'égard des personnes auprès desquelles elle jouait un rôle de mentor et des membres de sa famille était sans égal. C'est un grand privilège pour nous tous à la FCRR que d'avoir compté parmi les bénéficiaires de sa grande générosité, affective et professionnelle.

Projets spéciaux

« Nouer des alliances stratégiques avec les institutions locales, provinciales et pancanadiennes pour mettre à profit sa capacité à concevoir et à dispenser des programmes de lutte contre le racisme et agir comme facilitateur pancanadien pour la diffusion de l'information sur la lutte contre le racisme et la promotion de la discussion au sujet des pratiques modèles; »



EN QUOI L'ENTENTE A-T-ELLE INFLUÉ SUR LA COMMUNAUTÉ ?

Pour beaucoup, les mesures de réparation les ont aidés à accepter leur identité et leur patrimoine. Quelqu'un a fait la remarque suivante : « Depuis cette Entente, ma prise de conscience s'est accrue, de même que mon sentiment d'identité. J'ai l'impression qu'il m'est plus facile de marcher la tête haute et de parler de ma culture. » D'autres ont observé qu'ils avaient maintenant l'impression d'être canadiens. La culpabilité qu'ils ressentaient, comme s'ils avaient fait quelque chose de mal, leur avait finalement été enlevée, à présent que le gouvernement reconnaissait qu'il était coupable.

Je trouve que les Canadiens japonais sont à présent plus enclins à parler du passé et à raconter leur histoire aux plus jeunes générations et aux autres Canadiens. La fierté du patrimoine et de l'identité japonais est à présent plus évidente chez les Canadiens japonais.

Beaucoup de choses sont ressorties au sein de la communauté canadienne japonaise. Les 12 millions de fonds communautaires, administrés par la Fondation née de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, ont énormément contribué à une revitalisation et à une stimulation de cette communauté. Des projets d'investissement tel que la création de centres culturels, de logements de qualité pour les personnes âgées et d'établissements de soins de santé ont reçu du soutien de la Fondation. Le niveau accru de participation dans les centres culturels est la preuve d'un intérêt renouvelé dans la culture canadienne japonaise et dans le fait d'être japonais. Leurs programmes et activités sont également ouverts aux autres Canadiens.

Les fonds obtenus ont aussi servi à préserver notre histoire et à promouvoir la culture canadienne japonaise par le biais de projets muséaux, de livres, de films, de pièces de théâtre, de danse et de musique. Ce soutien a permis aux plus jeunes générations de s'épanouir sur le plan artistique. Nombreux sont ceux qui ont acquis une renommée et une reconnaissance à l'échelle nationale.

L'établissement de la Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) était une composante importante de l'Entente. La FCRR opère à présent depuis 1997 avec, pour mandat, d'être un porte-parole national du changement pour l'élimination de toutes les manifestations du racisme et la promotion d'une société canadienne plus harmonieuse.

*Extrait du discours prononcé par
Arthur K. Miki lors du 25^e anniversaire de l'Entente*

Photos (gauche): Arthur K. Miki lors du 2nd anniversaire; le Japanese Canadian Cultural Centre, à Toronto (Ontario); Signature, le 22 septembre 1988, de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, par le très honorable Brian Mulroney, alors premier ministre, et Arthur K. Miki, CM, OM.

Le 25^e anniversaire de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais

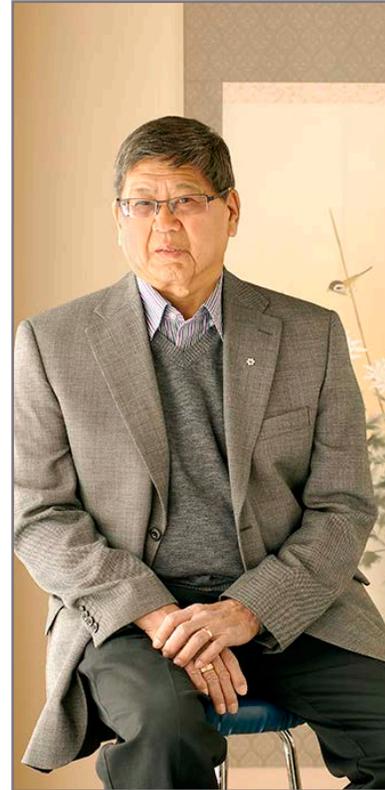
La Fondation canadienne des relations raciales (FCRR) s'associe à l'association nationale des Canadiens japonais, la NAJC, pour célébrer le 25^e anniversaire de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais, signée entre le gouvernement du Canada et la NAJC, sous la conduite d'Art Miki, alors président de celle-ci.

L'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais représente un tournant dans l'histoire de notre pays. Cette Entente signifiait en effet la reconnaissance, par le Canada, des violations des droits de la personne commis par le gouvernement par le passé. Elle a constitué un modèle sur lequel se sont basées diverses ententes de réparation reconnaissant les torts commis à l'encontre des Canadiens d'origine chinoise, des Autochtones ayant fréquenté des pensionnats, et des diverses communautés affectées, ententes renforcées actuellement par le Programme de reconnaissance historique pour les communautés. En célébrant ce remarquable accomplissement, nous continuons de rappeler à notre souvenir le passé, et de reconnaître les injustices historiques et un racisme alors approuvé par l'État. De nouvelles initiatives entreprises par la FCRR et d'autres organismes permettront aux Canadiens et aux Canadiennes de surveiller les problèmes de relations raciales actuels, d'identifier les problèmes émergents ou qui demandent une attention immédiate, et de trouver des moyens d'assurer une harmonie et une justice sociale.

– *Albert C. Lo, président du Conseil d'administration de la FCRR.*

La FCRR est particulièrement fière de cette célébration du 25^e anniversaire de l'Entente, sa création en étant l'un des résultats directs. Au cours des 16 dernières années, la FCRR s'est établie comme la principale ressource au pays sur tous les enjeux actuels et émergents liés aux relations raciales au Canada, et le principal organisme de promotion de pratiques exemplaires pour y apporter des solutions. Nous nous réjouissons à la perspective de continuer ce travail crucial afin d'aider à faire de la société canadienne une société harmonieuse reposant sur les principes d'égalité et de cohésion sociale. – *Rubin Friedman, administrateur et porte-parole de la FCRR*

Vingt-cinq années se sont écoulées depuis ce jour historique du 22 septembre 1988, quand le gouvernement du Canada a reconnu les injustices infligées aux Canadiens japonais durant et après la Seconde Guerre mondiale. J'ai eu le privilège de me trouver à la Chambre des Communes ce jour-là et je m'en souviendrai toujours. Ce fut une surprise agréable et choquante à la fois pour la plupart des Canadiens japonais, mais pour ceux qui avaient lutté tout au long de la campagne, c'était un rêve qui se réalisait. La signature de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais fut un accomplissement extraordinaire et devint le commencement d'un processus de guérison et de renouveau pour les victimes de la guerre. Cette Entente revêtit une immense importance pour la communauté canadienne japonaise et eut une portée considérable à l'échelle nationale. – *Arthur K. Miki, représentant de la NAJC.*



« Les réalisations extraordinaires de Art [Miki] sont légion et son humilité et sa générosité d'esprit sont exemplaires »

– Albert C. Lo, président de la FCRR



De gauche à droite, le rabbin Yosef Wosk; Aziz Khaki; Arthur K. Miki; Alan Lau; des représentants de l'Inter-Faith for World Peace Society.

Pont : Vue de la Canada Line, ligne ferroviaire au-dessus du fleuve Fraser, sur le pont reliant Richmond à Vancouver.

Distinction « Œuvre de toute une vie »

À l'occasion d'un événement de deux jours intitulé « Jeter des ponts au Canada », près de 350 délégués représentant les diverses communautés culturelles, ethniques et religieuses de la région du grand Vancouver se sont réunis le 2 mars 2014 à la salle de réception Riverside à Richmond (B.-C.) afin de célébrer le travail de la FCRR et les récipiendaires de son Prix spécial de champion communautaire et de la distinction « Œuvre de toute une vie ».

Présentée seulement trois fois depuis sa création il y a 11 ans, la distinction « Œuvre de toute une vie » a été décernée à Arthur K. Miki, CM, OM. M. Miki était le principal architecte et négociateur de l'Entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais par laquelle le gouvernement du Canada a reconnu le traitement discriminatoire infligé aux Canadiens japonais internés dans des camps durant la Seconde Guerre mondiale. Il a de plus mené une brillante carrière d'éducateur, de militant communautaire et d'auteur. Le dévouement dont il a fait preuve toute sa vie pour promouvoir des relations raciales positives et les droits de la personne lui ont valu de recevoir un doctorat honorifique de l'Université de Winnipeg, de devenir membre de l'Ordre du Manitoba et de l'Ordre du Canada.

Le Prix spécial de champion communautaire de la FCRR a été décerné à Aziz Khaki à titre posthume et remis à son épouse Gul Khaki; à Alan Lau, au rabbin Yosef Wosk et à l'organisme Inter-Faith for World Peace Society.

La FCRR a également décerné un prix spécial à la direction des politiques du multiculturalisme de Citoyenneté et Immigration Canada, « pour son engagement, son intégrité et sa compassion à servir tous les Canadiens » .

Prix d'excellence et Colloque du Prix d'excellence

Le Prix d'excellence de la FCRR, attribué tous les deux ans, sert à honorer le travail d'organismes des secteurs public, privé et bénévole qui se distinguent par l'excellence et le caractère novateur de leurs activités en matière de relations raciales au Canada. Le dernier Colloque ayant eu lieu à l'automne 2012, le présent exercice a donc été consacré à la planification de l'édition 2014-2015 de l'événement.

Le Prix d'excellence sert de plus à faire avancer la mission de la FCRR d'éliminer le racisme au Canada, par la reconnaissance des pratiques exemplaires et de l'excellence dans le domaine des relations raciales. Au cours du Colloque du Prix d'excellence et de la cérémonie de remise de ce prix, on reconnaît l'excellence des accomplissements dans six catégories : autochtone, communautaire, secteur privé, éducation, secteur gouvernemental ou public, et jeunesse.

Le Colloque est consacré à l'étude d'enjeux d'importance pour l'élimination du racisme et le renforcement de l'harmonie sociale. Il est centré sur la mise en commun et la diffusion de pratiques exemplaires, de même que le rassemblement d'intervenants de tout le pays. Le Prix d'excellence et le Colloque du Prix d'excellence de la FCRR sont une occasion unique pour les gens de tout le Canada qui y participent de faire du réseautage et de découvrir les pratiques les uns des autres. Ils sont aussi l'occasion de souligner le travail de la FCRR et d'étudier des enjeux actuels ou émergents liés aux relations raciales.



Le 150^e anniversaire du Canada, qui sera célébré en 2017, représente une occasion sans précédent de rendre hommage à ce qui constitue notre fierté collective, à savoir notre diversité, nos principes démocratiques et notre multiculturalisme.



En haut à gauche : Le pont du lac Teslin, le plus long de l'autoroute de l'Alaska (Yukon)
À droite : Affiche « Qui suis-je ? » du projet Un Canada interconfessionnel et le sentiment d'appartenance.
En bas : Christine Douglass-Williams, membre du CA, anime un panel de discussion sur les intérêts concurrents dans un Canada multiculturel, en présence d'Anita Bromberg, de la B'nai Brith Canada; Balpreet Singh Boparai, de la World Sikh Organization of Canada; Pr Phil Triadafilopoulos, de l'Université de Toronto; Raheel Raza, du Council for Muslims Facing Tomorrow.

Un Canada interconfessionnel et le sentiment d'appartenance : un projet de promotion de l'éducation et de l'engagement civiques

De 2011 à 2014, l'équipe de la FCRR travaillant au projet Un Canada interconfessionnel et le sentiment d'appartenance a voyagé dans tout le Canada afin de susciter le dialogue au sein des diverses communautés confessionnelles du pays et entre elles, et d'y promouvoir l'engagement civique. Ses objectifs étaient de promouvoir la participation civique et l'engagement citoyen et d'étudier les thèmes de l'identité, des droits de la personne, de l'appartenance et des valeurs canadiennes.

Le projet a suscité un dialogue national sur la coopération et la communication interconfessionnelles. Il a favorisé la mise en place d'un cadre national d'échanges entre les divers groupes ethnoculturels et confessionnels du pays et a permis de travailler avec les diverses communautés afin de mieux faire comprendre les droits et responsabilités et chacun et de trouver des moyens d'encourager un sens approfondi de l'appartenance.

Grâce à une étroite collaboration avec les communautés confessionnelles et ethnoculturelles, le projet a aussi servi à élaborer un cadre de travail pour mieux comprendre la diversité canadienne, les valeurs et les traditions démocratiques. Il a également donné lieu à des consultations avec des spécialistes et des dirigeants communautaires qui visaient à mieux cerner les problèmes, les enjeux et les possibilités qui se présentent pour les communautés interconfessionnelles et ethnoculturelles dans leur quête de coopération et le renforcement de l'identité et de la citoyenneté canadienne.

Des dirigeants et des membres de diverses communautés soucieux d'apporter leur contribution au renforcement d'une société canadienne démocratique et harmonieuse se sont réunis à cet effet en un Cercle de leadership pour échanger leurs idées et mettre en commun des pratiques exemplaires. Ce groupe de personnes engagées représentant divers groupes confessionnels, des associations multiculturelles, des organismes consacrés à la jeunesse, à l'éducation ou aux politiques, ont fourni, tout au long du projet, leurs conseils à l'échelle nationale et une assistance sur le terrain à l'échelle locale.

« Je suis Canadien ... quels que soient ma race, mon origine ethnique, la couleur de ma peau, la façon dont je m'habille, ma croyance ou mon milieu culturel. Je suis ici chez moi. Je ne souhaite aucunement qu'on me tolère ou qu'on me fasse des faveurs. Ce que je veux, c'est être accepté, accepté en tant que Canadien, parce que j'en suis un. Je suis Canadien. »

– Consultation auprès des jeunes

**Consultation
auprès des
jeunes, à
l'Université
de Toronto**



**Conférence
de Montréal**



En 2013-2014, la FCRR a intégré ses Tables rondes au projet Un Canada interconfessionnel et le sentiment d'appartenance, les ateliers et tables rondes organisés dans le cadre de ce dernier ayant été consacrés aux valeurs canadiennes et à l'appartenance. Le point d'orgue du projet a été la conférence d'une journée organisée à Vancouver pour faire le point sur les réalisations et les défis du multiculturalisme. On trouvera en page 16 un sommaire des événements auquel le projet a donné lieu. Pour étendre et renforcer la portée de ce dernier, on a également diffusé des messages d'intérêt public, créés dans le cadre d'un concours vidéo pour les jeunes. Ce concours a amené des élèves et des éducateurs à discuter des questions liées à la croyance et à l'appartenance au Canada et à produire des vidéos de 30 secondes représentatives de la diversité de croyances, de culture et d'origine ethnique du pays.

Dans un souci de continuer à mobiliser la jeunesse, la FCRR a également lancé un projet multimédia en partenariat avec l'ONF. Il s'agit d'un site Web interactif basé sur sept courts-métrages montrant comment dans le contexte canadien de jeunes croyants sont en mesure de vivre leur spiritualité.

Le projet Un Canada interconfessionnel et le sentiment d'appartenance a également donné lieu à la production d'un ensemble de ressources, l'une accessible en ligne, l'autre se présentant sous la forme d'un manuel. Il est destiné à servir de cadre commun devant épauler les divers groupes confessionnels et ethnoculturels dans leurs travaux et leurs discussions avec leurs membres sur les sujets de l'interconfessionnalisme, de l'identité et de la participation citoyenne. Son but est d'aider les membres des diverses communautés du pays à comprendre leurs droits et leurs responsabilités en tant que résidents et citoyens canadiens et de découvrir les meilleures façons possibles d'encourager le sens de la citoyenneté, ainsi que les sentiments de fierté et d'appartenance pour tous les Canadiens.

**Nombre d'organismes
représentés dans le
Cercle de leadership :**

28

**Nombre d'événements
organisés dans tout le
Canada :**

21

**Nbre de participants
aux ateliers et tables
rondes :**

plus de
400

Table ronde à Winnipeg

Réunion stratégique à Toronto



FAITS SAILLANTS DU PROJET

Conclusion

L'initiative Un Canada interconfessionnel et le sentiment d'appartenance a confirmé qu'il était possible de mobiliser des gens de tout le pays pour prendre part à des discussions et des activités qui reconnaissent la diversité comme un atout et soutiennent les valeurs canadiennes de base et un engagement citoyen en tant que contribution de chacun dans l'édification d'un Canada plus fort.

Tandis que s'achève ce projet triennal et que commence un nouveau cycle de planification stratégique, toute l'équipe de la FCRR se réjouit à la perspective de mettre à profit les importants partenariats qu'elle a noués et de diffuser les connaissances acquises afin que les Canadiens et Canadiennes aient une meilleure compréhension et un plus grand respect des valeurs et traditions canadiennes.

Le 150e anniversaire du Canada qui sera célébré en 2017 représente une occasion sans précédent de rendre hommage à ce qui constitue notre fierté collective, à savoir notre diversité, nos principes démocratiques et notre multiculturalisme et de la célébrer, ainsi que de reconnaître le rôle que des citoyens canadiens installés plus récemment au pays ont joué pour contribuer aux progrès et au développement de notre société.



Citizenship and
Immigration Canada

Citoyenneté et
Immigration Canada

Nous sommes reconnaissants du soutien financier d'Inter-Action, le Programme de subventions et de contributions pour le multiculturalisme administré par Citoyenneté et Immigration Canada, qui nous a permis de mettre en œuvre ce projet.

Nombre de vidéos
soumises au concours
national vidéo pour les
jeunes :

18

Nombre de films
produits en partenariat
avec l'ONF :

7

Nombre de diffusions
de MIP sur OMNI et
ses affiliées :

plus de
1600

Renouvellement du logo

Au cours de l'exercice 2013-2014, la FCRR a entrepris de renouveler son logo afin de refléter l'accroissement de la portée de ses communications et de mieux représenter le mouvement collectif pour aller de l'avant. Le logo se compose d'une feuille d'érable à sept pointes qui représente la portée accrue de la FCRR à l'échelle du pays, de même que son statut unique, à la fois de société d'État et d'organisme de bienfaisance. Basé sur un origami, ce logo reflète et respecte le rôle de la communauté canadienne japonaise qui, de concert avec le gouvernement fédéral, a établi la FCRR en tant que porte-parole national de changement œuvrant à l'élimination de toute forme de racisme et à la promotion d'une société canadienne plus harmonieuse.



**Canadian
Race Relations
Foundation**

**Fondation
canadienne des
relations raciales**

États financiers

« Vos efforts touchent d'importants aspects du développement de notre société (...) C'est quelque chose dont vous devez être très fiers. Personne n'a jamais (...) reçu un tel rapport. Cela en dit long de l'engagement des personnes qui dirigent l'organisation, de son personnel et de ses bénévoles (...) »

- Audience du Comité parlementaire multipartite des comptes publics portant sur le Rapport d'examen spécial du vérificateur général au sujet de la FCRR

Rapport de gestion financière de 2013-2014

Analyse de l'état de la situation financière

	31 mars 2014	31 mars 2013	Variation	
	\$	\$	\$	%
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 105 026	3 091 432	13 594	0,4
Placements	23 092 427	21 739 880	1 352 547	6,2
Charges payées d'avance, créances	2 187 560	341 757	1 845 803	540
Immobilisations	46 968	76 894	(29 926)	(38,9)
Total de l'actif	28 431 981	25 249 963	3 182 018	12,6
Passif et actif net				
Créditeurs et charges à payer	1 962 589	71 243	1 891 346	2655
Salaires à payer et avantages sociaux futurs	19 828	25 588	(5 760)	(22,5)
Apports reportés et produits reportés	39 415	60 494	(21 079)	(34,8)
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	2 419	4 739	(2 320)	(48,9)
Actif net	26 407 730	25 087 899	1 319 831	5,3
Total du passif et de l'actif net	28 431 981	25 249 963	3 182 018	12,6

Actif

La **trésorerie** est composée de fonds en banque, d'équivalent de trésorerie des comptes d'épargne détenus dans le portefeuille et des soldes de trésorerie détenus par les gestionnaires de placements de la Fondation. Au 31 mars 2014, le total de la trésorerie détenue dans des comptes bancaires d'exploitation était de 92 606 \$, les équivalents de trésorerie dans les comptes d'épargne s'élevaient à 2 328 965 \$ et les soldes de trésorerie entre les mains des gestionnaires de placements totalisaient 683 455 \$.

Analyse de l'état de la situation financière (suite)

La valeur des **placements** s'est accrue de 6,2 % (2013 – 9,7 % négatif) en regard de celle au 31 mars 2013. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de la valeur de marché des placements de la Fondation et l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, l'ensemble du portefeuille a affiché un rendement de 8,3 % ou 1 915 426 \$ (2013 – 7,0 % ou 1 522 579 \$), déduction faite de tous les frais et taxes. Le taux de rendement excluant les gains de réévaluation (non réalisés) est de 5,3 % ou 1 214 377 \$ (2013 – 1,0 % négatif ou pertes de 223 248 \$).

Les **charges payées d'avance et créances** se composent surtout de charges payées d'avance, de créances sur les gestionnaires de placements de la Fondation, de créances clients, des remises de la taxe sur les biens et services (TPS) fédérale et de la taxe de vente harmonisée (TVH) du gouvernement de l'Ontario. Les charges payées d'avance et les créances de 2013-2014 ont augmenté de 1 845 803 \$ par rapport à 2012-2013. Cette hausse s'explique notamment par les créances sur les gestionnaires de placements de la Fondation pour le produit de la vente de placements le ou vers le 31 mars 2014 (régularisé pour la date de l'arrêté des comptes), l'augmentation de 31 579 \$ de la créance sur le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada pour le projet « Interconfessions et appartenance », contrebalancées par la diminution de 14 917 \$ de la somme à recevoir du ministère de l'Éducation de l'Ontario pour la deuxième phase du projet « ILDE », de la diminution de 10 832 \$ de la créance sur la Cité de Toronto pour le remboursement des impôts fonciers de 2013, de la diminution de 21 996 \$ des remises de TPS et de TVH à recevoir, de la diminution de 11 316 \$ de l'incitatif de location, de la diminution de 3 445 \$ des stocks et de 6 670 \$ des autres créances.

Les **immobilisations** sont constituées de la valeur nette comptable du mobilier et matériel de bureau, du matériel informatique, des logiciels et des améliorations locatives. La diminution nette de 29 926 \$ en 2013-2014 représente l'amortissement annuel de 20 264 \$ de l'ensemble des immobilisations et de la radiation des œuvres d'art pour un montant de 16 225 \$, le tout diminué par l'ajout de 2 183 \$ en améliorations locatives, de 498 \$ en mobilier et matériel de bureau et de 3 882 \$ en matériel informatique et logiciels.

Passif

Les **créanciers et charges à payer** représentent les sommes à payer aux gestionnaires de placements de la Fondation, aux fournisseurs et les charges à payer comptabilisées en fin d'exercice. Le poste a connu une hausse de 1 891 346 \$ au 31 mars 2014. L'augmentation est surtout attribuable aux sommes à payer aux gestionnaires de placements de la Fondation pour l'achat de placements effectué le ou vers le 31 mars 2014 (régularisé pour la date de l'arrêté des comptes) et de la hausse de 12 324 \$ des dettes fournisseurs et de 13 220 \$ des charges à payer.

Les **salaires à payer et avantages sociaux futurs** comprennent les vacances et les indemnités de départ accumulées qui sont dues aux employés. Le poste se compose d'un passif à court terme de 19 828 \$. Les salaires à payer ont diminué de 5 760 \$ en 2013-2014 en comparaison de 2012-2013. Cette baisse découle principalement de la diminution d'une somme forfaitaire comptabilisée par régularisation en 2013-2014.

Analyse de l'état de la situation financière (suite)

Les **apports reportés et produits reportés** sont constitués d'une indemnité reportée de 4 800 \$ pour des améliorations locatives et du fonds de 34 615 \$ du Centre d'éducation et de formation. Les apports reportés et les produits reportés ont subi un recul de 21 079 \$ en 2013-2014 par rapport à 2012-2013, notamment attribuable à l'épuisement des apports de 9 129 \$ versés par anticipation par le ministère de l'Éducation de l'Ontario pour la deuxième phase du projet de « L'Institut de leadership en matière de diversité et d'équité (ILDE) à l'intention des dirigeants du système éducatif de l'Ontario », de 5 333 \$ du conseil scolaire du district de Waterloo, de 5 417 \$ du conseil scolaire du district catholique d'Halton et de 1 200 \$ de l'indemnité pour des améliorations locatives.

L'**obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition** représente le solde du capital de 2 419 \$ à rembourser pour le matériel de bureau acquis en vertu d'un contrat de location-acquisition pour une imprimante-photocopieuse qui a débuté à la fin de 2009-2010 et qui sera entièrement remboursé en 2014-2015. La diminution de 2 320 \$ a trait aux versements sur l'obligation locative effectués au cours de l'exercice considéré.

L'**actif net** a augmenté de 5,3 % en 2013-2014 (2012-2013 – 3 %) découlant notamment des gains (non réalisés) de réévaluation de 701 049 \$ sur le portefeuille de placements et de l'excédent des produits par rapport aux charges de 618 782 \$ pour l'exercice.

Analyse de l'état des résultats

	31 mars 2014	31 mars 2013	Variation	
	\$	\$	\$	%
Produits				
Projets financés	563 485	512 764	50 721	10
Publications, produits en nature et divers	32 030	22 877	9 153	40
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	6 752	27 220	(20 468)	(75)
Total des produits	602 267	562 861	39 406	7
Produits financiers nets (pertes nettes) sur placements				
Produits financiers gagnés	702 080	693 444	8 636	1,2
Variations de la juste valeur – réalisées	512 297	(916 692)	1 428 989	156
Produits financiers nets (pertes nettes) sur placements	1 214 377	(223 248)	1 437 625	644

Analyse de l'état des résultats (suite)

Les produits provenant des **projets financés** représentent des versements de 333 600 \$ reçus du ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté du Canada pour le projet « Interconfessions et appartenance », une somme de 44 162 \$ versée par le ministère de l'Éducation de l'Ontario pour la deuxième phase du projet de « L'Institut de leadership en matière de diversité et d'équité (ILDE) à l'intention des dirigeants du système éducatif de l'Ontario » et un montant de 21 916 \$ provenant des conseils scolaires de l'Ontario pour des ateliers de formation du programme « Fondements en matière d'équité et de lutte contre le racisme en éducation ». Les produits de l'exercice considéré comprennent 163 807 \$ d'apports en nature des partenaires du projet « Interconfessions et appartenance ».

Les produits des **publications, produits en nature et divers** sont tirés de la vente de publications de la Fondation ainsi que des frais d'inscription aux conférences. Les produits du présent exercice englobent 8 311 \$ provenant des frais d'inscription aux conférences, 23 655 \$ d'apports en nature et 64 \$ en produits divers.

Les produits de **parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement** ont trait aux honoraires reçus pour des conférences publiques, aux dons et aux produits découlant de parrainages et du gala de financement. Les produits du présent exercice se composent de 5 302 \$ en dons (2013 – 1 720 \$) et de 1 450 \$ en parrainage pour le Prix spécial de champion communautaire et de la distinction « Œuvre de toute une vie » de 2014.

Produits financiers nets gagnés : La principale source de financement de la Fondation provient des produits financiers réalisés sur le placement de l'apport initial de 24 millions de dollars. Les produits financiers gagnés comprennent les intérêts, les dividendes et les distributions, après déduction des frais de gestion de portefeuille. Les produits financiers gagnés en 2013-2014 s'élèvent à 702 080 \$ (2013 – 693 444 \$), soit une hausse de 8 636 \$ par rapport à 2012-2013.

Les **variations de la juste valeur réalisées** sur les placements comprennent un gain réalisé de 512 297 \$ sur la vente de placements contre une perte réalisée de 916 692 \$ en 2012-2013, soit une augmentation de 1 428 989 \$, en raison principalement des pertes subies en 2012-2013 sur la cession de placements dépréciés en capitaux propres étrangers.

Les gains non réalisés sur les placements évalués à la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements en 2013-2014 ont été de 701 049 \$ (2013 – 1 745 827 \$).

Analyse de l'état des résultats (suite)

	31 mars 2014	31 mars 2013	Variation	
	\$	\$	\$	%
Charges				
Projets financés	563 486	503 140	60 346	12
Salaires et avantages sociaux	373 063	500 980	(127 917)	(26)
Frais administratifs et généraux, conférences, colloques et charges diverses	97 109	46 680	50 429	108
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	70 169	43 104	27 065	63
Loyer	62 115	178 989	(116 874)	(65)
Communications	30 557	23 280	7 277	31
Honoraires professionnels	1 111	20 873	(19 762)	(95)
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	252	88 768	(88 516)	(100)
Total des charges	1 197 862	1 405 814	(207 952)	(15)

Les charges de la Fondation se sont élevées à 1 197 862 \$ pour l'exercice 2013-2014 (2012-2013 – 1 405 814 \$). Les fonds ont été utilisés principalement dans trois domaines, soit les projets financés, les salaires et avantages sociaux ainsi que les frais administratifs et généraux, conférences, colloques et charges diverses, qui se sont élevés à 563 486 \$, 373 063 \$ et 97 109 \$ respectivement.

Les **projets financés** ont connu une hausse de 60 346 \$ comparativement à 2012-2013, attribuable notamment à l'accroissement de 241 344 \$ des charges liées au projet « Interconfessions et appartenance » et au fléchissement de 171 955 \$ des charges du projet de l'« Institut de leadership en matière de diversité et d'équité (ILDE) pour les dirigeants du système éducatif de l'Ontario ». Les charges de l'exercice considéré incluent 163 807 \$ d'apports en nature pour le projet « Interconfessions et appartenance ».

Les charges de **salaires et avantages sociaux** ont connu une baisse de 127 917 \$ par rapport à celles de 2012-2013, en raison surtout du poste à pourvoir de directeur général et de changements dans la situation d'emploi du personnel. Les charges de salaires et avantages sociaux de 2013-2014 comprennent la valeur en nature de 23 655 \$ (2013 – 16 943 \$) pour les programmes de stagiaires et de bénévoles à la Fondation.

Les **frais administratifs et généraux, conférences, colloques et charges diverses** ont augmenté de 50 429 \$ par rapport à 2012-2013, à cause principalement de la radiation 16 225 \$ des œuvres d'art, des charges de 23 428 \$ pour le Prix spécial de champion communautaire et de la distinction « Œuvre de toute une vie » de 2014, de la hausse de 5 000 \$ des charges du projet de recherche « Prendre le pouls de la nation », et de l'accroissement de 7 924 \$ de l'amortissement des immobilisations.

Analyse de l'état des résultats (suite)

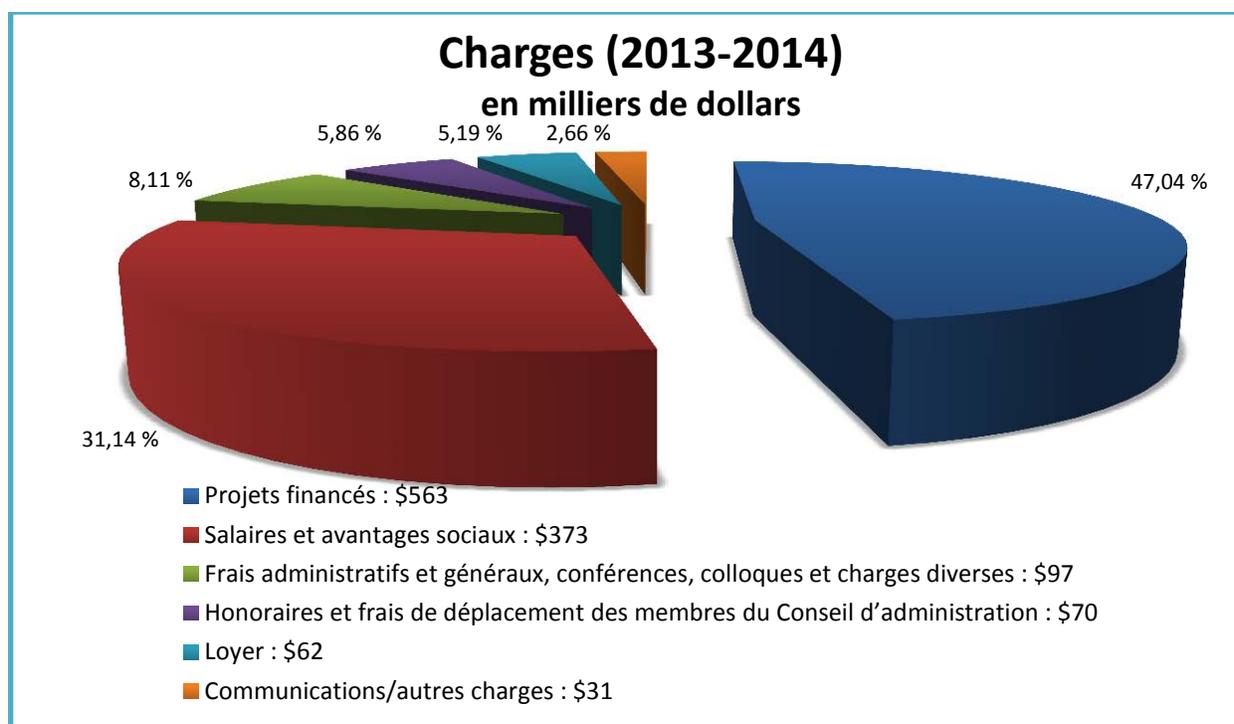
Les **honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration** se sont accrus de 27 065 \$ par rapport à 2012-2013, par suite notamment de l'implication des administrateurs et du président de la Fondation dans les activités entourant le fonctionnement de la Fondation, les initiatives de programme et la nomination d'un directeur général. Les charges de 2013-2014 comprennent deux réunions en personne des administrateurs, en septembre 2013 (Toronto) et en mars 2014 (Vancouver), en plus des téléconférences tenues tout au long de l'exercice. La valeur de l'apport en nature des administrateurs n'a pas été incluse dans les charges.

La charge de **loyer** pour les locaux à bureaux a diminué de 116 874 \$ en raison surtout du loyer moins élevé et de la superficie plus petite des nouveaux locaux de la Fondation.

Les **communications** représentent des frais engagés relativement aux relations publiques et avec les médias. Les charges de communications ont subi une hausse de 7 277 \$ comparativement à 2012-2013, résultant surtout de l'entretien du site Web et du plus grand nombre de communiqués de presse et d'actions médiatiques tout au long de l'exercice.

Les **honoraires professionnels** représentent des frais pour des services juridiques, de comptabilité et organisationnels. La diminution de 19 762 \$ de ces honoraires est le résultat d'une baisse de 15 654 \$ des honoraires d'avocat et de 4 108 \$ des honoraires pour services de comptabilité. Il n'y a pas eu beaucoup de consultations de nature juridique, comptable et organisationnelle en 2013-2014.

Le **Colloque du Prix d'excellence et gala de financement** est un événement qui se tient tous les deux ans. Les charges de 2012-2013 comprenaient les frais de déplacement, de repas et d'hébergement et une aide financière pour les lauréats, les formateurs et les experts, ainsi que la location de salles pour le gala et le colloque, les documents imprimés et les frais d'audiovisuel et d'interprétation simultanée liés à l'événement qui s'est déroulé en octobre 2012, à Halifax.



Perspectives d'avenir

Exercice 2014-2015

La Fondation canadienne des relations raciales poursuivra le financement de ses programmes et activités de base au moyen des produits financiers tirés de la dotation. En 2014-2015, la Fondation conclura une entente avec Citoyenneté et Immigration Canada pour financer le projet « Notre Canada », une initiative d'une durée de trois ans visant à faire mieux connaître, comprendre et respecter les valeurs et les traditions canadiennes, qui se conclura par l'occasion historique de les célébrer dans le cadre du 150^e anniversaire du Canada en 2017.

Le budget approuvé de la Fondation affiche des produits d'exploitation de 1 535 000 \$ et des dépenses de 1 613 500 \$ pour 2014-2015. Le budget approuvé pour l'exercice est suivi de près par la haute direction et le Conseil d'administration. Les rapports sur les écarts budgétaires sont examinés et surveillés régulièrement. Des ajustements sont effectués au besoin et les dépenses concordent avec le budget approuvé et sont conformes aux résolutions du Conseil d'administration et aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Des états financiers et notes complémentaires trimestriels sont également préparés selon les normes du Conseil du Trésor et sont postés sur le site Web de la Fondation.

Les programmes et les activités de la Fondation sont élaborés conformément au Plan stratégique de 2014 à 2017 de la Fondation adopté récemment, qui continue de poursuivre l'élan que s'est donné la Fondation, de s'appuyer sur ses réussites antérieures, et de mettre au défi la Fondation d'effectuer des innovations en matière de technologie et de programmation. Bien que le Plan stratégique fasse progresser la Fondation dans l'harmonisation des enjeux contemporains en matière de relations raciales, il représente l'engagement traditionnel de la mission fondamentale de la Fondation canadienne des relations raciales telle qu'établie dans la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* de 1991.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

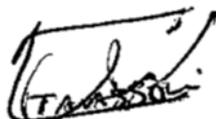
La responsabilité de la préparation des états financiers de la Fondation canadienne des relations raciales conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public incombe à la direction. Les présents états financiers ont été approuvés par le Conseil d'administration. Un auditeur externe procède à leur audit et en fait rapport annuellement au ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme. Les états financiers contiennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. L'information financière qui figure ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle contenue dans les états financiers.

La direction est également responsable du processus d'information financière servant à la production des états financiers. Pour assumer adéquatement cette responsabilité, la direction a mis en place et maintient des documents comptables, des dossiers, des contrôles de gestion et financiers et des systèmes d'information. Ces éléments sont élaborés pour fournir une assurance raisonnable que les ressources de la Fondation sont gérées avec prudence, que ses actifs sont protégés et contrôlés, et que son information financière est fiable. Ils visent aussi à veiller à ce que les opérations soient faites conformément au paragraphe 105(2) et aux articles 113.1, 131 à 148 et 154.01 de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* et aux statuts et règlements administratifs de la Fondation.

Le Conseil d'administration veille à ce que la direction remplisse ses obligations en matière de présentation de l'information financière, tel que mentionné ci-dessus, responsabilité dont il s'acquitte principalement par l'entremise du Comité de vérification et des finances. Les membres de ce comité rencontrent la direction et l'auditeur externe afin d'examiner les contrôles internes, les rapports financiers et d'autres questions financières pertinentes. Le vérificateur général du Canada effectue un audit indépendant, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et formule une opinion sur les états financiers. Son rapport figure à la page suivante.

La directrice générale,

Le directeur, Finances et Administration,

Anita Bromberg

Arsalan Tavassoli, MA , CGA

Le 23 juillet 2014

Le 23 juillet 2014



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation canadienne des relations raciales, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

.../2

Opinion

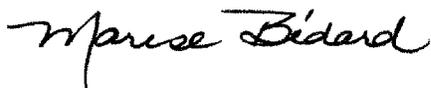
À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation canadienne des relations raciales au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Fondation canadienne des relations raciales dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux dispositions pertinentes de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* ainsi qu'aux statuts et aux règlements administratifs de la Fondation canadienne des relations raciales.

Pour le vérificateur général du Canada,

A handwritten signature in black ink that reads "Marise Bédard". The signature is written in a cursive, flowing style.

Marise Bédard, CPA, CA
directrice principale

Le 23 juillet 2014
Ottawa, Canada

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État de la situation financière
31 mars 2014

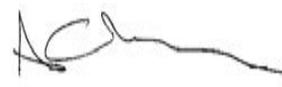
	2014	2013 (Retraité – note 3)
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	3 105 026	3 091 432
Charges payées d'avance	14 387	10 279
Créances	2 173 173	331 478
Placements (note 5)	665 720	440 127
	<u>5 958 306</u>	<u>3 873 316</u>
Placements (note 5)	22 426 707	21 299 753
Immobilisations (note 8)	46 968	76 894
	<u>28 431 981</u>	<u>25 249 963</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 962 589	71 243
Salaires à payer	19 828	25 588
Apports reportés et produits reportés (note 10)	39 415	60 494
	<u>2 021 832</u>	<u>157 325</u>
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (note 9)	2 419	4 739
	<u>2 024 251</u>	<u>162 064</u>
Actif net		
Non affecté	295 404	(350 984)
Investi en immobilisations (note 14)	44 549	72 155
Gains de réévaluation cumulés	2 067 777	1 366 728
Affecté aux fins de la dotation (note 11)	24 000 000	24 000 000
	<u>26 407 730</u>	<u>25 087 899</u>
	<u>28 431 981</u>	<u>25 249 963</u>

Obligations contractuelles (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Albert Lo, administrateur



Ashraf Ghanem, administrateur

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des résultats
Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013 (Retraité – note 3)
	\$	\$
Produits		
Projets financés	563 485	512 764
Publications, produits en nature et divers	32 030	22 877
Parrainages, dons et apports, honoraires et gala de financement	6 752	27 220
	<u>602 267</u>	<u>562 861</u>
Charges (note 18)		
Projets financés	563 486	503 140
Charges de programmes	344 618	510 702
Frais administratifs	121 117	192 547
Réunions du Conseil d'administration	70 169	43 104
Conférences, colloques et consultations	44 902	16 682
Frais d'exploitation	48 492	44 765
Éducation du public et formation	3 445	–
Systèmes d'information et développement	1 117	4 741
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	252	88 768
Frais financiers	165	269
Recrutement et perfectionnement du personnel	99	1 096
	<u>1 197 862</u>	<u>1 405 814</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant les produits financiers nets (pertes nettes) sur placements	<u>(595 595)</u>	<u>(842 953)</u>
Produits financiers nets (pertes nettes) sur placements (note 13)	1 214 377	(223 248)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>618 782</u>	<u>(1 066 201)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des gains et pertes de réévaluation
Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013 (Retraité – note 3)
	\$	\$
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1 366 728	(379 099)
Gains (pertes) non réalisés imputables aux éléments suivants :		
Placement de portefeuille dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	1 423 972	1 510 003
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	(328 312)	172 763
Montants reclassés à l'état des résultats :		
Placement de portefeuille dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	(527 067)	175 993
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	132 456	(112 932)
Gains de réévaluation nets de l'exercice	701 049	1 745 827
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	2 067 777	1 366 728

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État de l'évolution de l'actif net
Exercice terminé le 31 mars

2014	Non affecté	Investi en immobilisations	Gains de réévaluation cumulés	Dotation	2014
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	(350 984)	72 155	1 366 728	24 000 000	25 087 899
Excédent des produits par rapport aux charges	618 782	—	—	—	618 782
Gains de réévaluation	—	—	701 049	—	701 049
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 14)	27 606	(27 606)	—	—	—
Actif net à la fin de l'exercice	295 404	44 549	2 067 777	24 000 000	26 407 730

2013	Non affecté Retraité – note 3	Investi en immobilisations	Gains (pertes) de réévaluation cumulés Retraité – note 3	Dotation	2013 Retraité – note 3
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net au début de l'exercice	746 825	40 547	(379 099)	24 000 000	24 408 273
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(1 066 201)	—	—	—	(1 066 201)
Gains de réévaluation	—	—	1 745 827	—	1 745 827
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations (note 14)	(31 608)	31 608	—	—	—
Actif net à la fin de l'exercice	(350 984)	72 155	1 366 728	24 000 000	25 087 899

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES
État des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013 (Retraité – note 3)
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	618 782	(1066 201)
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	20 264	12 340
Radiation des œuvres d'art	16 225	–
Gains (pertes) réalisés sur la vente de placements (note 13)	(512 297)	916 692
	142 974	(137 169)
Variations de l'actif et du passif d'exploitation hors trésorerie		
(Augmentation) des charges payées d'avance	(4 108)	(2 918)
(Augmentation) diminution des créances	(1 841 695)	(151 911)
Augmentation des créditeurs et charges à payer et salaires à payer	1 885 586	25 569
(Diminution) des apports reportés et produits reportés	(21 079)	(155 800)
Rentrées (sorties) de fonds nettes – activités de fonctionnement	161 678	(422 229)
Activités d'investissement en immobilisations		
Entrées d'immobilisations	(6 563)	(41 725)
Sorties de fonds nettes – activités d'investissement en immobilisations	(6 563)	(41 725)
Activités d'investissement		
Produit de la vente de placements	12 175 824	30 339 403
Achat de placements	(12 315 025)	(27 175 162)
Rentrées (sorties) de fonds nettes – activités d'investissement	(139 201)	3 164 241
Activités de financement		
Remboursement des obligations locatives	(2 320)	(2 223)
Sorties de fonds nettes – activités de financement	(2 320)	(2 223)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	13 594	2 698 064
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 091 432	393 368
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	3 105 026	3 091 432

Remarque 1 : Un montant de 402 946 \$ en intérêts reçus fait partie des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement (2013 – 410 573 \$).

Remarque 2 : Il n'y a aucun gain ni aucune perte sur la cession d'immobilisations.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

1. Description de l'organisme

La Fondation canadienne des relations raciales (la « Fondation ») a été constituée en vertu de la législation canadienne (Projet de loi C-63, *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales*, 1991).

La mission de la Fondation consiste à faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada.

Le Centre d'éducation et de formation de la Fondation élabore et offre des ateliers d'éducation et de formation en matière de diversité, d'équité et de droits de la personne ayant trait aux relations raciales harmonieuses.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfiques.

2. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

La Fondation a préparé les états financiers en appliquant les chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public.

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

i) Dons et apports

Les dons et les apports comprennent les apports reçus d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, tels des particuliers et des fondations.

Les dons et les apports non affectés sont comptabilisés en produits dans l'état des résultats au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les dons et les apports grevés d'affectations d'origine externe à des fins déterminées sont reportés dans l'état de la situation financière et comptabilisés en produits dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel des charges connexes sont engagées.

Une dotation est un apport grevé d'une affectation externe en vertu de laquelle l'organisme est tenu de maintenir en permanence les ressources attribuées, comme stipulé. Les dotations sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net dans l'exercice où elles sont reçues, ce qui est conforme à la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

ii) Produits financiers nets

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la date de transaction. La comptabilité selon la date de transaction constate un élément d'actif à recevoir et la somme à payer à la date de transaction. On décomptabilise un élément d'actif vendu et on comptabilise tout gain ou toute perte sur cession, ainsi que la somme à recevoir de l'acheteur, à la date de transaction.

Les produits financiers comprennent les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les intérêts sur les placements en instruments à taux fixe, les dividendes et les gains et pertes réalisés sur la vente de placements classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. La Fondation comptabilise les variations non réalisées de la juste valeur des placements classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les intérêts provenant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements en instruments à taux fixe sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont gagnés. Les dividendes sont comptabilisés en produits à la date ex-dividende. Les distributions sont comptabilisées en produits à la date à laquelle la distribution est déclarée.

Les coûts de transaction, tels que les frais de courtage engagés lors de l'achat et la vente de placements, sont passés en charges au moment où ils sont engagés et imputés aux produits financiers pour les placements comptabilisés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur.

Les honoraires des conseillers en placement sont passés en charges au moment qu'ils sont engagés et portés au débit des produits financiers.

iii) Parrainages

Les parrainages non affectés sont comptabilisés en produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir, si la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les parrainages grevés d'affectations d'origine externe sont reportés et comptabilisés en produits de l'exercice au cours duquel les obligations connexes sont exécutées.

iv) Dons en nature

Les dons reçus sous forme de biens et de services sont comptabilisés dans les présents états financiers lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les biens et les services sont utilisés dans les activités normales de la Fondation et qui auraient été autrement achetés. Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et de services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur réception.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits (suite)

v) Services rendus par les bénévoles

La Fondation comptabilise dans ses états financiers la juste valeur des produits et des charges compensatoires pour les services rendus par les bénévoles pourvu que la juste valeur de ces services puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable. Si la juste valeur ne peut être estimée, des informations sont fournies dans une note complémentaire.

vi) Produits divers

Les produits provenant d'honoraires, du gala de financement, des publications, des ateliers et des projets financés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les services ou les événements connexes sont donnés ou ont lieu. Les fonds grevés d'une affectation externe qui sont reçus pour des services ou des événements à venir sont reportés.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie, créances et créditeurs et charges à payer

La Fondation comptabilise la trésorerie et les équivalents de trésorerie au coût. Les équivalents de trésorerie comprennent des comptes d'épargne et les intérêts connexes sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les créances ainsi que les créditeurs et charges à payer sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût.

Les gains, pertes et frais financiers relatifs aux créditeurs et charges à payer sont comptabilisés dans l'excédent des produits par rapport aux charges en fonction de la nature du passif financier qui a donné lieu au gain, à la perte ou à la charge.

d) Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers de la Fondation comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements, les créances, les créditeurs et charges à payer et les salaires à payer. Les placements ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur conformément aux méthodes décrites ci-après. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés au coût.

Les placements sont composés de placements en instruments à taux fixe et de titres de participation. Tous les placements ont été classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur puisque la gestion active du portefeuille de placements, incluant la réalisation de bénéfices sur les fluctuations des cours à court terme, fait partie intégrante du financement de la Fondation. Les gains et les pertes sur ces placements sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque l'actif financier est décomptabilisé par suite d'une cession ou d'une perte de valeur.

Les placements de portefeuille sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations non réalisées de la juste valeur des placements de portefeuille sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Une fois réalisés, les gains et pertes cumulés constatés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les produits financiers nets. Les achats et les cessions de placements de portefeuille sont comptabilisés à date de transaction. Les frais de gestion versés sont passés en charges au cours de l'exercice.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

2. Principales méthodes comptables (suite)

e) Détermination de la juste valeur

La comptabilisation de la juste valeur des actifs et passifs de la Fondation se fonde sur l'évaluation du marché au 31 mars. La juste valeur des placements est déterminée selon le cours officiel de la plus récente opération dans un marché actif à la fin de l'exercice, qui représente le prix intégral pour les placements en instruments à taux fixe et le cours de fermeture pour les titres de participation. La juste valeur des placements qui sont classés comme étant de niveau 2 est déterminée en ayant recours à des données fondées sur les cours de marché pour des actifs ou passifs similaires et sur des données autres que les cours.

f) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition sont comptabilisées à la valeur actualisée des paiements minimums de location et sont amorties sur la durée du bail. Exception faite des immobilisations acquises en vertu d'un contrat de location-acquisition et des améliorations locatives, l'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel de bureau loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	Sur la durée du bail
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ans
Développement de la base de données	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du bail

g) Œuvres d'art

Les œuvres d'art que la Fondation a acquises par achat sont des peintures et des sculptures et ne sont pas à vendre. La valeur des œuvres d'art a été exclue de l'état de la situation financière, car elles ne satisfont pas à la définition d'un actif selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les achats d'œuvres d'art sont comptabilisés au cours de l'exercice d'acquisition comme des charges à l'état des résultats.

h) Conversion des devises

Les opérations conclues en monnaie étrangère sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération et sont incluses dans l'état des résultats. La juste valeur des placements cotés en devises et les comptes libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change prévalant à la fin de l'exercice. Les gains et pertes de change antérieurs à la décomptabilisation d'un actif financier ou au règlement d'un passif financier sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et pertes de change sont comptabilisés dans les produits financiers nets dans l'état des résultats au moment de la décomptabilisation d'un actif financier ou du règlement d'un passif financier.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

2. Principales méthodes comptables (suite)

i) Avantages sociaux futurs

La Fondation n'a aucune obligation en matière d'avantages de retraite (pensions et autres prestations de retraite, tels que soins de longue durée, assurance-vie, ou autre forme d'avantage offerts pour les services rendus) à l'égard de ses employés ni de promesse de leur offrir de tels avantages au moment de la retraite en échange de leurs services.

Conformément à sa politique en matière de ressources humaines, la Fondation offre à ses employés permanents des régimes enregistrés d'épargne retraite équivalant à 4 p. cent de la rémunération annuelle.

Les employés ne sont pas obligés de verser des cotisations. En 2014, les cotisations de la Fondation se sont élevées à 10 543 \$ (2013 – 12 245 \$). Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Fondation et sont comptabilisées dans l'état des résultats.

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public applicable aux organismes sans but lucratif du secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant les montants d'actif et de passif déclarés à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. La juste valeur des placements et la durée de vie utile des immobilisations sont les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

k) Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation fait l'objet de diverses réclamations ou poursuites. Certains de ces passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure qu'il soit probable que l'événement futur se produise ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Fondation. Aucun montant pour éventualités n'a été inclus dans l'état de la situation financière. Au 31 mars 2014, il n'y avait aucune réclamation en cours.

l) Classement des charges par fonction

Les activités de la Fondation s'exercent par fonctions, ce qui lui permet de fournir des services intégrés à ses divers programmes. Les charges sont présentées par fonction ou programme important et au total dans l'état des résultats, ainsi que par objet et au total dans le tableau de la note complémentaire 18. Ce tableau donne un aperçu des principaux types de charges engagées.

La répartition des charges aux autres fonctions se fonde sur les activités et les programmes de la Fondation. Les taux retenus pour la répartition des charges entre les fonctions, la nature des charges réparties et la méthode de répartition sont comme suit :

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

2. Principales méthodes comptables (suite)

I) Classement des charges par fonction (suite)

2014				
Charges (objets)	Montant (\$)	Taux de répartition (%)	Charges (fonction)	Montant (\$)
Projets financés	563 486	100 %	Projets financés	563 486
Salaires et avantages sociaux	373 063	75 % 25 %	Charges de programme Frais administratifs	279 797 93 266
Honoraires et déplacements du Conseil d'administration	70 169	100 %	Rencontres du Conseil d'administration	70 169
Loyer	62 115	65 % 35 %	Charges de programme Frais administratifs	40 375 21 740
Conférences, colloques et consultations	44 902	100 %	Conférences, colloques et consultations	44 902
Communications	30 557	80 % 20 %	Charges de programme Frais administratifs	24 446 6 111
Frais administratifs et généraux	27 117	100 %	Charges de fonctionnement	27 117
Amortissement	20 264	100 %	Charges de fonctionnement	20 264
Éducation du public	3 445	100 %	Éducation du public et formation	3 445
Systèmes informatiques et développement	1 117	100 %	Systèmes informatiques et développement	1 117
Honoraires professionnels	1 111	100 %	Charges de fonctionnement	1 111
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	252	100 %	Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	252
Charge d'intérêts	165	100 %	Frais financiers	165
Recrutement et perfectionnement du personnel	99	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	99
	1 197 862			1 197 862

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

2. Principales méthodes comptables (suite)

I) Classement des charges par fonction (suite)

2013				
Charges (objets)	Montant (\$)	Taux de répartition (%)	Charges (fonction)	Montant (\$)
Projets financés	503 140	100 %	Projets financés	503 140
Salaires et avantages sociaux	500 980	75 % 25 %	Charges de programme Frais administratifs	375 735 125 245
Loyer	178 989	65 % 35 %	Charges de programme Frais administratifs	116 343 62 646
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	88 768	100 %	Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	88 768
Honoraires et déplacements du Conseil d'administration	43 104	100 %	Rencontres du Conseil d'administration	43 104
Communications	23 280	80 % 20 %	Charges de programme Frais administratifs	18 624 4 656
Honoraires professionnels	20 873	100 %	Charges de fonctionnement	20 873
Conférences, colloques et consultations	16 682	100 %	Conférences, colloques et consultations	16 682
Amortissement	12 340	100 %	Charges de fonctionnement	12 340
Frais administratifs et généraux	11 552	100 %	Charges de fonctionnement	11 552
Systèmes informatiques et développement	4 741	100 %	Systèmes informatiques et développement	4 741
Recrutement et perfectionnement du personnel	1 096	100 %	Recrutement et perfectionnement du personnel	1 096
Charge d'intérêts	269	100 %	Frais financiers	269
	1 405 814			1 405 814

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

3. Correction d'une erreur de l'exercice antérieur

À la suite de l'examen des gains et pertes de change portant sur les placements de portefeuille au 31 mars 2014, des erreurs dans les soldes des états financiers de 2012-2013 ont été détectées. Les gains et pertes de change attribuables aux placements de portefeuille détenus à la fin de l'exercice ont été considérés de manière inappropriée comme étant réalisés pour l'exercice terminé le 31 mars 2013. Par conséquent, les produits financiers nets (pertes nettes) sur placements ont été surévalués, tandis que le solde des gains de réévaluation cumulés a été sous-évalué.

La Fondation est d'avis que le traitement comptable antérieur était inapproprié et, en conséquence, les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2013 ont été retraités. Voici l'incidence du retraitement sur l'état des résultats et l'état des gains et pertes de réévaluation de l'exercice terminé le 31 mars 2013 :

	Original 31 mars 2013	Retraité 31 mars 2013
	\$	\$
Produits financiers nets (pertes nettes) sur placements	(134 795)	(223 248)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(977 748)	(1 066 201)
Placement de portefeuille dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	1 430 395	1 510 003
Instruments financiers désignés comme étant classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	163 918	172 763
Gains de réévaluation nets de l'exercice	1 657 374	1 745 827
Gains de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	1 278 275	1 366 728

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés et non affectés comprennent les soldes de trésorerie auprès de banques, les comptes d'épargne des placements détenus dans le portefeuille et les soldes de trésorerie détenus par les gestionnaires de placements dans les comptes de placements de la Fondation.

La trésorerie affectée et les équivalents de trésorerie affectés sont liés au fonds de dotation comme le décrit la note 11 et sont détenus à des fins de placement seulement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent ce qui suit au 31 mars

	2014	2013
	\$	\$
Trésorerie – non affectée	125 152	22 262
Trésorerie – affectée	650 909	809 707
Équivalents de trésorerie – affectés	97 453	–
Équivalents de trésorerie – non affectés	2 231 512	2 259 463
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 105 026	3 091 432

La valeur comptable de ces actifs se rapproche de leur juste valeur.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

5. Placements

31 mars 2014	Montant à court terme	Montant à long terme	Total des placements
Placements en instruments à taux fixe canadiens	665 720 \$	9 721 244 \$	10 386 964 \$
Titres de participation canadiens	-	5 121 920	5 121 920
Titres de participation étrangers	-	7 583 543	7 583 543
	665 720 \$	22 426 707 \$	23 092 427 \$
31 mars 2013	Montant à court terme	Montant à long terme	Total des placements
Placements en instruments à taux fixe canadiens	440 127 \$	10 408 914 \$	10 849 041 \$
Titres de participation canadiens	-	3 832 456	3 832 456
Titres de participation étrangers	-	7 058 383	7 058 383
	440 127 \$	21 299 753 \$	21 739 880 \$

Les placements en instruments à taux fixe canadiens portent intérêt à des taux effectifs (rendements à l'échéance) variant de 1,00 % à 6,93 % (2013 – 1,50 % à 6,93 %), avec des dates d'échéance qui s'étalent entre le 18 juin 2014 et le 14 décembre 2105 (2013 – entre le 2 juin 2013 et le 14 décembre 2105).

6. Gestion des risques financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Fondation est exposée à divers risques financiers : risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change, autre risque de prix et risque de liquidité. La valeur des placements qui composent le portefeuille de la Fondation peut fluctuer quotidiennement du fait des variations des taux d'intérêt, de la conjoncture et de l'actualité financière relative à certains titres de son portefeuille. Le niveau de risque est fonction des objectifs de placement de la Fondation et des types de titres dans lesquels elle investit.

La Fondation gère ces risques en suivant une stratégie de placement diversifiée, définie et exposée dans l'énoncé de sa politique de placement. Le portefeuille est diversifié en diverses catégories de placements combinant différents types de catégories d'actifs, tels les titres du marché monétaire, les placements en instruments à taux fixe et les titres de participation. Le pourcentage du portefeuille placé dans chaque catégorie est défini selon une fourchette spécifique et les répartitions sont examinées au moins à chaque trimestre pour s'assurer qu'elles respectent la fourchette cible, ou le portefeuille est rééquilibré en fonction de celle-ci.

Il n'y a pas eu de modification ni au niveau des risques par rapport à l'exercice antérieur ni aux pratiques de gestion des risques.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

6. Gestion des risques financiers (suite)

a) Composition de l'actif

Au 31 mars 2014, la composition du portefeuille de placements de la Fondation était la suivante :

- 51,33 % en trésorerie, équivalents de trésorerie et instruments à taux fixe (2013 – 56 %)
- 19,63 % en titres de participation canadiens (2013 – 15,5 %)
- 29,04 % en titres de participation internationaux (2013 – 28,50 %)

Dans chaque catégorie d'actifs, la Fondation détient aussi des placements aux caractéristiques différentes en termes de risque et de rendement. Par exemple, la diversification des titres de participation est obtenue par leur répartition dans les divers secteurs d'activité et dans des entreprises de différentes tailles (capitalisation boursière), tandis que la diversification des obligations s'opère par la variation des notations et des dates d'échéance, de même que par leur répartition entre les obligations d'État et les obligations de société. En outre, la Fondation emploie des gestionnaires de placements ayant chacun leur propre style de gestion basée sur la valeur, la croissance et la croissance à un prix raisonnable. La diversification se fait également au niveau de la sélection des titres individuels, soit par une analyse descendante ou par une analyse ascendante. La Fondation diversifie également ses placements sur le plan géographique, répartissant ses titres dans des titres de participation canadiens, américains et internationaux.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est celui où la contrepartie qui détient l'instrument financier manquera à l'obligation ou l'engagement qu'elle a pris vis-à-vis de la Fondation.

i) Titres à taux fixe

Les placements de la Fondation en titres à taux fixe représentent la plus forte concentration de risque de crédit. La valeur de marché des titres à taux fixe doit tenir compte de la cote de solvabilité de l'émetteur et représente, par conséquent, l'exposition maximale de la Fondation au risque de crédit.

Au 31 mars 2014, les placements de la Fondation en titres à taux fixe étaient assortis des notations de crédit suivantes :

Titres de créance par notation de crédit	Pourcentage de la valeur	
	2014	2013
AAA (coté + R1 à court terme)	31,40 %	31,0 %
AA	18,10 %	21,5 %
A	39,33 %	36,9 %
BBB	11,17 %	10,6 %

Les notations de crédit sont établies par un nombre d'agences de notation de bonne réputation (p. ex. Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Services). Lorsque plus d'une notation était fournie pour un titre, la plus basse a été retenue.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

6. Gestion des risques financiers (suite)

ii) Créances

L'exposition de la Fondation au risque de crédit lié aux créances est évaluée comme étant faible en raison du type de ses débiteurs, qui sont notamment le gouvernement du Canada et des apparentés. Toutes les créances ont une échéance de moins de trois mois.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par types de débiteur est comme suit au 31 mars :

	2014		2013	
Gouvernement du Canada	231 939	\$	223 334	\$
Autres organismes	1 941 234		104 699	
	2 173 173	\$	328 033	\$

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que l'évolution des taux d'intérêt puisse affecter les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des actifs financiers. Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fondation investit dans des actifs financiers portant intérêt. La Fondation est exposée au risque de voir la valeur de tels actifs financiers fluctuer sous l'effet de la situation générale des taux d'intérêt sur le marché.

Généralement, les instruments à plus long terme présentent un risque plus élevé de taux d'intérêt, mais il existe une mesure plus complexe du risque de taux d'intérêt prenant en considération l'intérêt (ou le coupon) reçu, qui est la duration des titres. La duration est une mesure de sensibilité du prix d'un titre à taux fixe aux fluctuations des taux d'intérêt; elle est basée sur la taille relative et la durée restante avant l'échéance des flux de trésorerie attendus.

La duration se calcule en années et elle peut aller de 0 année au nombre d'années qu'il reste avant la date d'échéance du titre à taux fixe. La Fondation a divisé son portefeuille de manière à ce qu'il soit géré par plusieurs gestionnaires de placements indépendants. La duration du portefeuille de titres à taux fixe de la Fondation est calculée en fonction de la moyenne pondérée des durations de chacun des gestionnaires de placements. Celles-ci se calculent en fonction de la moyenne pondérée des durations des divers titres individuels (p. ex. des obligations) qui composent le portefeuille à taux fixe de chaque gestionnaire.

La juste valeur des placements en instruments à taux fixe de la Fondation comprend :

	2014		2013	
Placements en instruments à taux fixe canadiens	10 386 964	\$	10 849 041	\$
	10 386 964	\$	10 849 041	\$

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

6. Gestion des risques financiers (suite)

Au 31 mars 2014, s'il y avait un déplacement parallèle de la courbe de rendement de 25 points de base, toutes les autres variables demeurant inchangées (« analyse de sensibilité »), l'exposition de la Fondation aux instruments de créance par échéance et son incidence sur les résultats d'exploitation et l'actif net seraient comme suit :

Juste valeur des titres à taux fixe par date d'échéance :

	2014		2013
Moins de 1 an	665 720	\$	440 127
De 1 à 3 ans	3 897 835		1 529 307
De 3 à 5 ans	1 914 548		2 864 923
Plus de 5 ans	3 908 861		6 014 684
	10 386 964	\$	10 849 041
			\$
<u>Sensibilité</u>	1,03	%	1,59
	106 986	\$	172 138
			\$

La duration de l'ensemble du portefeuille de la Fondation est de 4,11 années (2013 – 6,35 années). Si la courbe de rendement connaissait un déplacement parallèle de 25 points de base, la valeur de la répartition des titres à taux fixe de la Fondation changerait d'environ 1,03 % ou 106 986 \$ (2013 – 1,59 % ou 172 138 \$). Dans la pratique, les résultats des opérations de négociation peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

d) Risque de change

Le risque de change est le risque de voir la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif financier ou d'un passif financier fluctuer en raison des changements de taux de change. Le risque de change vient des actifs financiers et des passifs financiers qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie de fonctionnement de la Fondation.

Le portefeuille de la Fondation est exposé au risque de change en ce qui concerne les placements effectués dans la monnaie suivante :

	2014	Dollar US (\$)		2013	Dollar US (\$)
Valeur de marché	7 583 543	\$	Valeur de marché	7 058 383	\$
% du portefeuille	32,84	%	% du portefeuille	32,50	%

Ces montants sont fondés sur la juste valeur des placements de la Fondation. Les autres actifs financiers et passifs financiers qui sont libellés en devises n'exposent pas la Fondation à un important risque de change.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

6. Gestion des risques financiers (suite)

Au 31 mars 2014, si la valeur du dollar canadien venait à augmenter ou à diminuer de 1 % par rapport aux autres devises, toutes les autres variables demeurant inchangées, les résultats d'exploitation et l'actif net auraient augmenté ou diminué, selon le cas, d'environ :

	2014 Hausse de valeur	2014 Baisse de valeur	2013 Hausse de valeur	2013 Baisse de valeur
Dollar US	75 834	(75 834)	70 584	(70 584)

Dans la pratique, les résultats peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus et la différence pourrait être importante.

e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des actifs financiers et des passifs financiers en raison de l'évolution des prix du marché (autres que ceux découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Tous les placements représentent un risque de perte du capital. Les gestionnaires de placements engagés par la Fondation atténuent ce risque par une sélection minutieuse et une diversification des titres et autres actifs financiers et passifs financiers, dans les limites des règles établies dans l'énoncé de la politique de placement de la Fondation et des directives qui ont été négociées et acceptées par chaque gestionnaire de placements. Le risque maximal lié aux actifs financiers et aux passifs financiers est établi en fonction de la valeur de marché des actifs financiers et des passifs financiers. Toutes les positions de la Fondation sur le marché sont suivies au quotidien par les gestionnaires de portefeuille. Les actifs financiers détenus par la Fondation sont sensibles au risque de prix du marché découlant des incertitudes quant au prix futur de ces instruments.

Le rendement réel du portefeuille est comparé au rendement de l'indice de référence comme mesure de performance relative. Le rendement de l'indice de référence est basé sur les rendements de l'indice pour chaque catégorie d'actif et la répartition cible de l'actif à long terme pour chaque catégorie d'actif du portefeuille. La répartition de l'actif à long terme ciblée par la Fondation est précisée dans son énoncé de politique de placement. L'énoncé de politique de placement, qui a été révisé et approuvé en 2013-2014, était en vigueur au cours de l'exercice considéré. En conséquence, la répartition cible de l'actif à long terme de la Fondation et les indices par catégories individuelles d'actif en vigueur au 31 mars 2014 sont comme suit :

Répartition cible de l'actif

50 % en instruments à taux fixe (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie)
25 % en titres de participation canadiens
25 % en titres de participation internationaux

Indice selon les catégories d'actif

Indice DEX Universe Bond (Indice DEX 91-day T-Bill pour la trésorerie)
Indice composé S&P TSX
Indice S&P 500 (\$ CA)
Indice mondial MSCI EAFE (\$ CA)

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

6. Gestion des risques financiers (suite)

La corrélation historique entre les rendements de placement de la Fondation et le rendement des indices combinés est de 1,003 % pour l'exercice (2013 – 1,38 %). L'incidence d'une variation de 1 % de l'indice de référence sur les résultats d'exploitation et l'actif net de la Fondation, d'après la corrélation historique observée pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 entre la performance de la Fondation et celle des indices combinés, toutes les autres variables demeurant inchangées, est estimée, au 31 mars 2014, à environ 1,003 % ou 261 388 \$ (2013 – 1,38 % ou 342 658 \$).

La corrélation historique n'est pas forcément représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur les résultats d'exploitation et l'actif net pourrait s'avérer bien différente.

f) Risque de liquidité

Pour la Fondation, le risque de liquidité se définit comme le risque de ne pas pouvoir régler ou remplir ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. La Fondation est exposée au risque de liquidité, car elle ne peut utiliser les produits financiers provenant de son Fonds de dotation que pour remplir ses obligations et ils fluctuent en fonction des conditions du marché affectant son portefeuille de placements. La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus de son exploitation et les activités prévues en matière d'investissement et de financement. La Fondation gère ses placements en maintenant des politiques de gestion du capital.

Au 31 mars 2014, la Fondation avait un solde total de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 3 105 026 \$ (2013 – 3 091 432 \$), qui dépasse le total du passif s'élevant à 2 024 251 \$ comptabilisé à la même date (2013 – 162 064 \$).

Au 31 mars 2014, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

	Inférieur à 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Créditeurs et charges à payer	1 949 145	2 547	10 897	1 962 589
Salaires et avantages sociaux à payer	19 828	–	–	19 828
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	595	1 824	s.o.	2 419

Au 31 mars 2013, les échéances contractuelles des passifs de la Fondation étaient comme suit :

	Inférieur à 3 mois \$	3 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$	Total \$
Créditeurs et charges à payer	50 407	6 046	14 790	71 243
Salaires et avantages sociaux à payer	25 588	–	–	25 588
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	571	1 749	2 419	4 739

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

7. Actifs financiers et passifs financiers – informations à fournir

Tous les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie des évaluations à la juste valeur, qui est comme suit :

Niveau 1	Des données qui reflètent les cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.
Niveau 2	Les données sont fondées sur des cours de marché pour des actifs et passifs similaires et les données autres que celles de cours qui sont observables pour l'actif et le passif, directement ou non, y compris les données sur les marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
Niveau 3	La détermination de la juste valeur qui exige un jugement important de la direction ou une estimation, et au moins une hypothèse importante du modèle ou donnée qui soit inobservable.

Actifs financiers à la juste valeur au 31 mars 2014 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements en instruments à taux fixe	2 341 979 \$	8 044 985 \$	– \$	10 386 964 \$
Titres de participation	12 705 463	–	–	12 705 463
Total des placements	15 047 442 \$	8 044 985 \$	– \$	23 092 427 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2014, il n'y a pas eu de transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

Actifs financiers à la juste valeur au 31 mars 2013 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements en instruments à taux fixe	2 683 676 \$	8 163 365 \$	– \$	10,849,041 \$
Titres de participation	10 890 839	–	–	10,890,839
Total des placements	13 574 515 \$	8 165 365 \$	– \$	21 739 880 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2013, il n'y a pas eu de transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

8. Immobilisations

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2014 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2014
Mobilier et matériel de bureau	117 223 \$	114 687 \$	2 536 \$
Matériel informatique	170 010	166 006	4 004
Améliorations locatives	42 988	8 598	34 390
Logiciels	34 055	31 393	2 662
Développement de la base de données	5 539	5 539	–
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	11 254	7 878	3 376
	381 069 \$	334 101 \$	46 968 \$

La charge d'amortissement pour les immobilisations est de 20 264 \$ (2013 – 12 340 \$).

La valeur nette comptable des immobilisations est comme suit au 31 mars 2013 :

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable 2013
Mobilier et matériel de bureau	116 725 \$	113 771 \$	2 954 \$
Matériel informatique	167 906	160 166	7 740
Améliorations locatives	40 805	–	40 805
Logiciels	32 277	28 734	3 543
Développement de la base de données	5 539	5 539	–
Œuvres d'art	16 225	–	16 225
Matériel loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	11 254	5 627	5 627
	390 731 \$	313 837 \$	76 894 \$

9. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition

La Fondation a conclu une entente de location de matériel de bureau en vertu d'un contrat de location-acquisition en mars 2010. L'obligation en vertu du contrat de location-acquisition, remboursable par paiements du principal et des intérêts trimestriels de 621 \$ à un taux de 4,25 %, échéant le 31 mars 2015, est garantie par le matériel connexe.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

9. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (suite)

	2014		2013	
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	2 419	\$	4 739	\$
Paiements minimaux futurs sont comme suit au 31 mars :				
2014	–	\$	2 484	\$
2015	2 484		2 484	
	2 484		4 968	
Moins : montant représentant les intérêts	(65)		(229)	
Total de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	2 419	\$	4 739	\$

10. Apports reportés et produits reportés

Les apports reçus d'entités non gouvernementales qui sont affectés à des projets financés, des ateliers de formation et des programmes sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds que la Fondation reçoit dans le cadre de projets ou d'abonnements qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens ou de services sont reportés et comptabilisés en produits dans l'exercice au cours duquel le processus de génération du profit aboutit.

Les apports reportés et les produits reportés comptabilisés par la Fondation au 31 mars 2014 sont comme suit :

	2014		2013	
Apports reportés provenant de sources non gouvernementales	39 415	\$	40 615	\$
Produits reportés – biens et services	–		19 879	
Solde à la fin de l'exercice	39 415	\$	60 494	\$

Les variations du solde des apports reportés et des produits reportés au cours de l'exercice sont comme suit :

	2014		2013	
Solde au début de l'exercice	60 494	\$	216 294	\$
Ajouter : apports affectés reçus de sources non gouvernementales	33 883		83 720	
Déduire : montants comptabilisés en produits	(54 962)		(239 520)	
Solde à la fin de l'exercice	39 415	\$	60 494	\$

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

11. Dotation

L'actif net de la Fondation comprend un Fonds de dotation de 24 000 000 \$, qui est considéré comme un fonds affecté. L'apport initial, qui faisait partie de l'Entente de redressement, comprenait 12 000 000 \$ provenant de l'Association nationale des Canadiens d'origine japonaise et un apport de 12 000 000 \$ du gouvernement du Canada.

La *Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales* prévoit que ce Fonds de dotation ne doit servir qu'à des fins de placement et qu'il ne peut être affecté au financement des activités de la Fondation. Les produits financiers gagnés sur ce fonds peuvent cependant servir à financer les activités de la Fondation.

12. Obligations contractuelles

En plus des autres obligations mentionnées à la note 14, la Fondation a conclu un contrat de location de locaux pour bureaux qui a commencé le 1^{er} mars 2013 et qui se terminera le 28 février 2018. Elle a également un engagement en vertu d'un contrat de location de matériel de bureau.

Les obligations contractuelles pour les quatre prochains exercices qui ont trait aux contrats de location-exploitation s'élevaient à 380 218 \$ au 31 mars 2014 (2013 – 384 153 \$).

Le tableau ci-après résume les obligations contractuelles de la Fondation au 31 mars 2014 :

	2014- 2015	2015- 2016	2016- 2017	2017- 2018	Total
Locaux pour bureaux	94 518 \$	95 792 \$	97 065 \$	90 036 \$	377 411 \$
Matériel de bureau	2 807	–	–	–	2 807
	97 325 \$	95 792 \$	97 065 \$	90 036 \$	380 218 \$

13. Produits financiers nets (pertes nettes) sur placements

	2014	2013 (Retraité – note 3)
Gains (pertes) réalisés sur la vente de placements	512 297 \$	(916 692) \$
Intérêts provenant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à taux fixe, dividendes	858 688	842 058
Moins : coûts de transaction et honoraires des conseillers en placements	(156 608)	(148 614)
Produits financiers nets (pertes nettes) sur placements	1 214 377 \$	(223 248) \$

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

13. Produits financiers nets (pertes nettes) sur placements (suite)

Produits financiers nets gagnés sur les ressources détenues pour la dotation

	2014	2013 (Retraité – note 3)
Gains (pertes) réalisés sur la vente de placements comptabilisés dans l'état des résultats au cours de l'exercice	512 297 \$	(916 692) \$
Variations de la juste valeur des placements comptabilisées comme augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice	701 049	1 745 827
Total des produits financiers gagnés sur les ressources détenues pour la dotation au cours de l'exercice	1 213 346 \$	829 135 \$

14. Investissement en immobilisations

a) L'investissement en immobilisations se compose des éléments suivants :

	2014	2013
Immobilisations	46 968 \$	76 894 \$
Moins l'obligation en vertu du contrat de location-acquisition	(2 419)	(4 739)
	44 549 \$	72 155 \$

b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée comme suit :

	2014	2013
Entrées d'immobilisations	6 563 \$	41 725 \$
Immobilisations achetées avec les fonds de la Fondation	6 563	41 725
Œuvres d'art radiées des immobilisations	(16 225)	–
Amortissement des immobilisations	(20 264)	(12 340)
Remboursement de l'obligation en vertu du contrat de location-acquisition	2 320	2 223
Variation nette de l'investissement en immobilisations	(27 606) \$	31 608 \$

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

15. Opérations entre apparentés

La Fondation est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada et à toute personne apparentée aux employés assumant une fonction au sein de la direction générale. La Fondation conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Au cours de l'exercice, la Fondation a comptabilisé des produits de 333 600 \$ (2013 – 218 583 \$) dans le cadre du projet Interconfessions et appartenance, financé par Citoyenneté et Immigration Canada.

Les obligations contractuelles de la Fondation à l'égard de Citoyenneté et Immigration Canada pour le projet Interconfessions et appartenance ont pris fin le 31 mars 2014 (2013 – 347 272 \$).

Les obligations contractuelles de la Fondation à l'égard de l'Office national du film du Canada (ONFC) pour le projet Interconfessions et appartenance se sont terminées le 31 mars 2014 (2013 – 100 000 \$). Au cours de l'exercice, la Fondation a engagé des charges de l'ordre de 100 000 \$ (2013 – 50 000 \$) et reçu des apports en nature s'élevant à 150 000 \$ (2013 – aucun) en lien avec le contrat de l'ONFC.

La Fondation a engagé des charges totalisant 72 419 \$ (2013 – 43 104 \$) en ce qui concerne les frais de déplacement et les honoraires des membres du Conseil d'administration.

Au 31 mars, la Fondation avait comptabilisé dans son état de la situation financière les soldes suivants en ce qui a trait au projet Interconfessions et appartenance, financé par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).

Créances sur apparentés	2014	2013
Créances sur CIC	140 341 \$	142 455 \$
Retenue de garantie à recevoir de CIC	69 380 \$	35 664 \$
Somme à payer à CIC	– \$	19 839 \$

Selon les modalités de l'accord de contribution entre CIC et la Fondation, le montant de la retenue de garantie ne sera pas remboursé avant qu'un rapport final et tout autre document demandé aient été reçus et vérifiés par CIC comme satisfaisants quant au contenu et à la portée à la fin de la période de financement de l'accord de contribution.

Au 31 mars, la Fondation avait des créances de 22 218 \$ (2013 – 44 215 \$) sur l'Agence du revenu du Canada.

16. Dons en nature

Au cours de l'exercice, la juste valeur des services et des biens donnés et inclus dans les produits en nature dans les états financiers était de 187 462 \$ (2013 – 54 423 \$) et les coûts correspondants sont classés dans les charges du projet Interconfessions et appartenance de CIC ainsi que des bénévoles et stagiaires. La Fondation n'a reçu aucune promesse d'apport ou de legs au cours de l'exercice. Les dons en nature sont inclus dans le poste des projets financés et celui des publications, produits en nature et divers dans l'état des résultats.

FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

17. Immobilisations données

Aucune immobilisation n'a été donnée à la Fondation au cours de l'exercice (2013 – aucune).

18. Tableau des charges par objet

Charges	2014	2013
Projets financés	563 486 \$	503 140 \$
Salaires et avantages sociaux	373 063	500 980
Honoraires et frais de déplacement des membres du Conseil d'administration	70 169	43 104
Loyer	62 115	178 989
Conférences, colloques et consultations	44 902	16 682
Communications	30 557	23 280
Frais administratifs et généraux	27 117	11 552
Amortissement	20 264	12 340
Éducation du public et Centre de formation	3 445	–
Systèmes informatiques et développement	1 117	4 741
Honoraires professionnels	1 111	20 873
Colloque du Prix d'excellence et gala de financement	252	88 768
Frais financiers	165	269
Recrutement et perfectionnement du personnel	99	1 096
	1 197 862 \$	1 405 814 \$